

RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 2 AVRIL 1998

Les sites
algonquins de Hull
restent inexplorésJEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Les rives de Hull ont été des lieux importants de la présence algonquienne, mais elles n'ont fait l'objet d'aucune recherche archéologique en dépit de la présence du Musée des civilisations du Canada à cet endroit même, sur un emplacement exceptionnel et qui porte précisément sur la présence des Amérindiens au Canada.

«Quand on remonte les rives de l'Outaouais aux basses eaux, on voit plein de tessons des Algonquins, mais il n'y a pas eu d'investissement pour un programme de recherche archéologique à Hull au moment de la construction du Musée des civilisations, ni au cours des dix dernières années.»

C'est ce qu'établit Jacques Cinq-Mars, le directeur du département d'archéologie du Musée des civilisations à Hull. Il précise que le site du musée est «le point d'accostage le plus pratique en bas des rapides» et de la chute des deux Chaudières.

La proximité des chercheurs venus de l'ancien Musée de l'homme n'a favorisé aucune recherche préhistorique sur les Algonquins dans le territoire qui comprend des milliers et des milliers d'hectares de la Commission de la capitale nationale.

Un amateur, le chercheur privé Clyde Kennedy, est à l'origine des découvertes faites sur l'île aux Allumettes et l'île Morrison voilà une trentaine d'années, à 100 kilomètres de Hull, en amont sur l'Outaouais.

Toutefois, on ne trouve aucun grand musée algonquin au bord de la rivière des Outaouais, dit le directeur de l'archéologie pour le Québec du Musée des civilisations du Canada.

Jacques Cinq-Mars précise que l'architecte du Musée des civilisations fut un Amérindien de l'Alberta, M. Cardinal, et que les totems mis en évidence proviennent des Haïdas du Pacifique. Bref, les Algonquins n'ont pas la cote à Hull et à Ottawa. «L'art monumental des gens de la côte Ouest se vend mieux que les cailloux des Algonquins», dit Jacques Cinq-Mars.

L'anthropologue chargé de l'étude des Algonquins au Musée des civilisations, Jean-Guy Pilon, s'en tient pour sa part aux seules recherches sur la rive ontarienne de l'Outaouais. Quant aux huit autres archéologues, ils prospectent l'Ouest canadien, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavik.

Bref, les recherches des anthropologues Marcel Laliberté, de l'UQAM, ou Normand Clermont, Claude Chapdelaine et Roland Viau du département d'anthropologie, de l'Université de Montréal, ne suscitent pas de travaux majeurs en provenance de l'ancien Musée de l'homme maintenant établi sur la rive est de la rivière Outaouais.

Les trois découvertes de Hull

Pourtant, les rives de Hull avaient fait l'objet de trois découvertes significatives au XIX^e siècle bien que celles-ci n'aient pas été documentées. Pierre Gosselin, le directeur de la Société d'histoire de l'Outaouais, dit qu'il n'y a pas de département d'histoire à l'Université du Québec à Hull. Cela a un impact et explique que les recherches anthropologiques dans l'Outaouais soient menées par des Montréalais de l'UQAM et de l'UdeM.

Normand Clermont, du département d'anthropologie de l'Université de Montréal, dit qu'il y avait déjà un fonds muséographique extrêmement riche à l'ancien Musée de l'homme, mais qu'il n'y a pas eu de sites archéologiques documentés par la suite dans l'Outaouais, sauf vers la rivière Dumoine. Il se prépare à réévaluer la découverte de l'île aux Allumettes.

Il précise qu'il y a bien une quarantaine de communautés algonquines de nos jours. «Ils sont bien plus nombreux que les Iroquois. Mais ils ne sont pas intensivement étudiés. L'Outaouais n'est pas une région intensivement explorée.» Pour sa part, il se définit comme «iroquiniste» plutôt qu'«algonquiniste».

L'apport de l'IQRC

L'anthropologue Gérard Pelletier a écrit le chapitre intitulé «Les premiers habitants de l'Outaouais: 6000 ans d'histoire» de L'Histoire de l'Outaouais, publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).

Il évoque les zones à fort potentiel archéologique le long de la rivière des Outaouais mais s'étonne de l'absence de témoignages archéologiques majeurs dans le secteur de la capitale nationale. «d'autant plus que la présence de la chute des Chaudières en faisait un point de portage et vraisemblablement de halte pour se ressasier ou passer la nuit».

Il raconte qu'en 1843 les ouvriers découvrirent un osuaire d'une vingtaine de corps saupoudrés d'ocre rouge en construisant un pont suspendu, près de l'édifice des Archives nationales actuel. Ce site en aval de la chute des Chaudières n'est pas le seul site amérindien découvert au XIX^e siècle. Une quinzaine d'années plus tard, on a trouvé des couteaux, des pointes de jet et des fragments de poterie à l'emplacement du Musée des civilisations qui rend hommage aux Haïdas de la côte du Pacifique.

Et en 1859, on a détérré anarchiquement des cendres de feux de camp et des tessons de poterie amérindienne au confluent du ruisseau de la Brasserie et de la rivière des Outaouais, un troisième site stratégique. Mais la recherche n'y a pas été faite dans les formes.

La présence de sites amérindiens au bord de l'Outaouais, sur le territoire de la capitale, ne fait aucun doute, et cette banque paraît localisée surtout du côté québécois. Les chasseurs-pêcheurs pénétrèrent dans les basses terres à partir du quatrième millénaire avant notre ère, précise cet anthropologue de Hull.

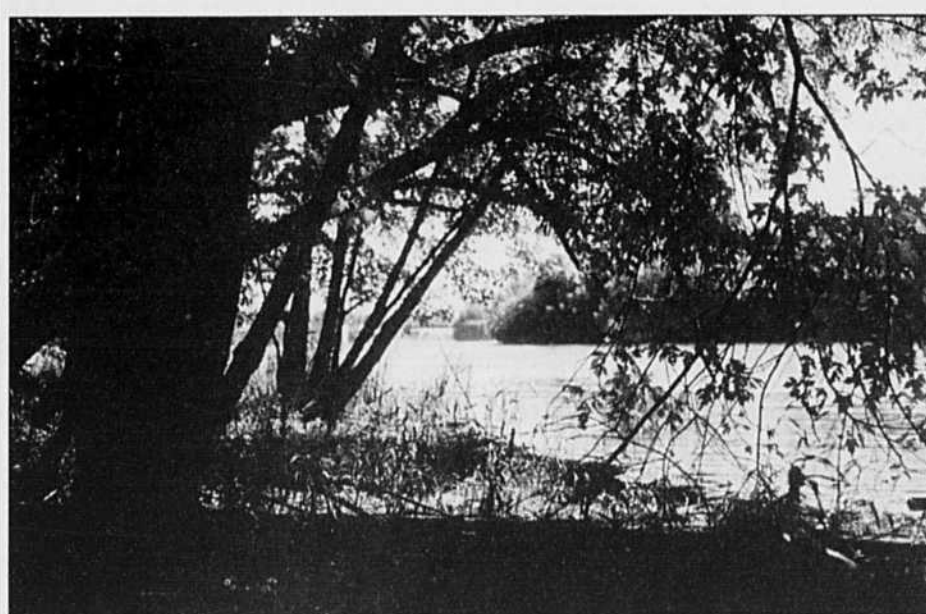
Le site le plus ancien reste celui de l'île aux Allumettes dans le comté de Pontiac, dont l'occupation remonte à il y a plus de 6280 ans. Gérard Pelletier signale que les témoignages ethno-historiques du début du XVII^e siècle permettent de distinguer six bandes algonquines. Ce site et l'île Morrison ont livré 1288 objets façonnés en cuivre, des harpons, des couteaux, des haches.

Les chasseurs algonquins d'il y a 60 siècles avaient un couteau en ardoise. Le site Indian Point, localisé sur une petite plage sablonneuse du Pontiac, en témoigne, à proximité de Deep River. L'anthropologue parle de Boom Creek, de Baie Fraser, de Cove, d'Indian Point et de Cokes Cove, qui jalonnent la rive nord de l'Outaouais entre Rapides-des-Joachim et Fort William.

Denys Delage, l'anthropologue de l'Université Laval qui a écrit Un pays renversé publié chez Boréal, dit que les Iroquois sédentaires ont été bien plus étudiés que les Algonquins. Dès la période du contact, les missionnaires cherchaient d'ailleurs les têtes de réseaux sédentaires, explique-t-il. Par conséquent, ils remontèrent vers les Grands Lacs.

Le grand périple algonquin
Trois sites archéologiques rappellent la grande voie d'eau du Nord
empruntée au printemps par les Algonquins, de la Gatineau à Tadoussac

Les apprentis de l'École de fouille de l'UQAM, rattachée aux Sciences de la terre, excavent une partie d'un site préhistorique et passent le tamis à la décharge du lac Leamy, près de l'Outaouais.



L'embouchure de la rivière Gatineau, avec ses forêts et ses eaux vives, est un lieu splendide.

Une bande de vingt Algonquins occupait
un territoire de chasse de 700 kilomètresJEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Une bande de vingt Algonquins couvre un territoire de chasse de 700 kilomètres carrés. «Pour capturer le castor durant l'hiver, période où il est le plus apprécié par la qualité de sa fourrure, de sa chair et le gras de sa queue,

on le traque systématiquement dans les passages et les refuges de sa cabane», écrit Roland Viau dans son ouvrage Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture en 1995.

D'où l'ampleur des territoires couverts par les Algonquins au pays plat des rivières et des lacs à profusion. L'anthropologue Normand Clermont explique que 10 Algonquins doivent tuer 40 lièvres par jour pour se nourrir et qu'une vingtaine d'entre eux peuvent manger 25 castors par semaine. De janvier à avril, 30 Algonquins ont besoin de l'équivalent d'une trentaine d'originaux de 340 kilos pour se nourrir.

L'anthropologue Roland Viau, qui rapporte cette évaluation, mentionne que l'été représente la période d'abondance pour les Algonquins, qu'il définit comme «le groupe linguistique qui comprend les Algonquins, les Cris, les Népissingues, les Montagnais, les Attika-

mèques, les Ojibwés, les Micmacs et divers autres peuples amérindiens».

Il précise que ceux-ci capturaient «des quantités considérables de truites mouchetées, de dorés, d'esturgeons, de laquiches, de grands corégonnes, de perchades, de malachigans, de touladis et de grands brochets».

Certains avaient des filets maillants, d'autres pratiquaient la pêche à la ligne dormante munie d'un hameçon droit ou attrapaient le poisson par attaque directe! Une autre façon consistait à «ériger dans les eaux basses des murs de fascines destinés à arrêter le poisson». Même l'hiver, écrit Roland Viau, la pêche a une grande importance, car «on fait un grand trou dans la glace».

On dort sur «des branches de sapin» qui servent «de paillasses sur lesquelles ils étendent des peaux d'ours et de chevreuil». Pendant sept mois, les déplacements se font «en canots d'écorce de bouleau d'environ 20 pieds».

A partir des années 1720, signale-t-il, les chasseurs ont tendance «à porter eux-mêmes les fourrures aux comptoirs». Bref, les déplacements se multiplient. Roland Viau parle d'un territoire de traite en 1725 qui allait des rives de la baie James jusqu'à la rivière du Lièvre, au sud de la Gatineau.

Quatre sites algonquins datant de 4000 ans ont été découverts à l'embouchure de la rivière Gatineau, au confluent de la grande rivière des Outaouais. Les deux pointes du bout de l'île et de la terre ferme, entre l'élargissement que constitue le lac Leamy et la rivière Gatineau, ont servi de lieu de rencontre privilégié pour les Algonquins pendant 40 siècles, notamment pour les Algonquins de la période dite du contact, de 1600 à 1650.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Les Algonquins fréquentaient ce site d'une beauté exceptionnelle au confluent de trois grandes rivières, du côté ouest de la rivière Gatineau, légèrement en retrait de son embouchure de l'Outaouais, pour se protéger, et de biais avec la rivière Rideau.

En deçà d'une deuxième pointe étroite et d'un marécage, il coule beaucoup d'eau au printemps. C'est dans ces parages que l'anthropologue Marcel Laliberté a fait sa première découverte voilà six ans. «À l'automne 1992, je me promenais au bord de la plage et j'ai vu des vestiges sur la rive. J'en ai parlé à la Société d'histoire de l'Outaouais et au ministère de la Culture en raison de l'érosion et de la destruction possible du site. On a tout de suite découvert deux autres sites. Après les sondages et l'inventaire, l'UQAM a ouvert une école de fouilles en 1996 et la bande d'Algonquins de Maniwaki s'est impliquée.»

L'anthropologue raconte que les Algonquins arrivaient de partout sur ces pointes stratégiques: du lac Témiscamingue et du lac Népissingue, tout en haut de l'Outaouais, voire de la rivière Rideau, quasi en face de la troisième et plus ancienne pointe d'occupation, un peu à l'ouest des deux premiers sites découverts.

La rivière Rideau mène au début du fleuve, quasiment dans le lac Ontario, et permet d'éviter une navigation trop risquée sur le Saint-Laurent durant les périodes de menace des Iroquois. Il raconte qu'on canotait de la Gatineau à Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay, en évitant la remontée du Saint-Laurent, par la route d'eau du Nord, avec la Gatineau pour lien privilégié.

L'anthropologue-archéologue avait mené ses recherches initiales au bord de la rivière Dumoine, la ligne de partage des eaux du Témiscamingue, et l'affluent majeur du Haut-Outaouais, quand il a fait une première découverte à l'embouchure de la Gatineau en se promenant dans le vaste parc du lac Leamy, l'une des innombrables propriétés de la Commission de la capitale nationale.

Ce lieu préservé porte le nom du genre de Philemon Wright, le fondateur du canton de Hull. Andrew Leamy a pris possession de l'ancienne ferme de Gatineau et y installa une scierie à vapeur dans les années 1830 sur les bords du lac qui porte son nom.

La pointe avancée

L'anthropologue, originaire de l'Abitibi, dit que la route des Algonquins privilégiée, dès le printemps, la pointe Gatineau, une sorte de pointe avancée en descendant l'Outaouais, dans les périodes critiques avec les Iroquois.

La Gatineau descend à vive allure du lac Baskatong, un réservoir hydroélectrique de nos jours, et coule encore en amont, venant de la rivière Bazin reliée directement au Saint-Maurice. Au printemps, c'est la voie la plus simple pour se rendre à Trois-Rivières ou pour continuer à l'est, dans la Haute-Mauricie.

Ce chemin d'eau qui va de la Gatineau à la Saint-Maurice est fréquenté depuis 4500 ans et se trouve lié au lac Némiskachi et au lac Saint-Jean, avec un bref portage au printemps, au moment des hautes eaux. Les Algonquins prenaient les rivières hautes de préférence, à la fonte des glaces, évitant la saison des mouches noires, et ils canotaient pendant 20 jours de la pointe Gatineau à Tadoussac.

Marcel Laliberté dit que le voyage du printemps est une tradition qui remonte au début de la période préhistorique laurentienne. De tels voyages ont mené à de nombreux mariages entre Montagnais et Algonquins. Des registres en témoignent à Tadoussac depuis le début du XVII^e siècle. Et Les Relations des Jésuites parlent d'une foire au lac Nicabeau. L'anthropologue précise que, durant les périodes d'hostilités avec les Iroquois, cette route devint davantage fréquentée.

La voie pour les castors

Ainsi, de 1603 à 1650, pendant la guerre endémique des Algonquins avec les Iroquois, la pointe Gatineau servit de jonction pour le premier poste de traite des pelleteries de la Nouvelle-France, Tadoussac, et bientôt avec le poste de Trois-Rivières, fondé avant Montréal.

L'embouchure de la rivière Gatineau reste un lieu splendide. La rivière descend en des eaux vives et un grand bois s'étend sur toutes les pointes et les protège à l'ouest tandis que l'escarpement de Rockliff menace, sur l'autre rive de l'Outaouais vers Rideau Hall, l'actuel lieu de la résidence du gouverneur général sur la rivière Rideau.

La Commission de la capitale nationale a déboursé 100 000 \$ chaque été depuis cette découverte pour le programme de recherches archéologiques, explique Johanne Fortier, la gestionnaire du programme du patrimoine. Mais le prochain été décidera aussi de la mise sur pied d'une fondation pour assurer la survie à long terme de ce site archéologique, le seul dans la région immédiate de Hull et d'Ottawa à ce jour, étonnamment.

A une cinquantaine de kilomètres au sud de la Gatineau, la rivière du Lièvre descend, quant à elle, du lac Châteauevert. Les rivières Gatineau et du Lièvre se rejoignent toutes deux dans le Haut-Saint-Maurice, qui prend sa source, lui, dans la proximité du grand lac Saint-Jean. Les Algonquins prenaient également la rivière Matabetchouan pour rejoindre cette région, vaste territoire au nord-est, qu'ils ont appelée «Royaume du Saguenay».

Les Algonquins de la pointe Gatineau, où les recherches archéologiques se précèdent, restent le sujet de fouilles de toute une vie, dit Marcel Laliberté. Il dit que ceux-ci se trouvaient reliés par ce réseau non seulement au lac Népissingue, près du Grand Lac des Hurons, et au lac Témiscamingue, à mi-chemin de la baie James, mais également à tout le Saint-Maurice et à son accroissement au Royaume du Saguenay.

La pointe de la rivière Gatineau reliait un monde sans fin au nord et à l'est, avec les Attikameks de Tadoussac et du lac Mistassini qui devenaient des voisins et qui venaient rencontrer les Algonquins au printemps en descendant le fil de ces eaux au long cours.



EXTRAIT DE L'HISTOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Cette aquarelle anonyme d'un couple algonquin remonte aux années 1700. D'origine française, elle est conservée à la Bibliothèque de la Ville de Montréal.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Saisie d'un avion à Dorval

Aeroflot riposte

Moscou (PC) — La saisie d'un appareil des lignes aériennes russes Aeroflot à l'aéroport de Dorval, en début de semaine, ne sera pas sans conséquences.

L'avion a finalement pu décoller mardi soir après que le transporteur russe ait accepté de verser les 5,8 millions de dollars dus à une entreprise d'Halifax, IMP Group Ltée, qui agissait comme partenaire d'Aeroflot dans un projet hôtelier à Moscou. La Gendarmerie royale du Canada avait saisi l'appareil, laissant ainsi dans l'attente une cinquantaine de passagers, russes pour la plupart.

Officiellement, les représentants du gouvernement canadien affirment qu'il s'agit d'une dispute commerciale qui doit être réglée entre IMP et Aeroflot, mais en privé ils disent que cet incident est révélateur du développement anarchique de l'entreprise privée en Russie, où il reste encore à développer un cadre législatif pour régir les pratiques commerciales.

L'ambassadrice canadienne à Moscou, Ann Leahy, a dit espérer que cette affaire démontrera que les Canadiens ne badinent pas lorsqu'ils réclament que les règles soient respectées pour leurs investissements en Russie. «Je pense qu'il y a un message dans tout cela, et qu'il a été clairement entendu à Moscou», a-t-elle déclaré.

Réputation entachée

Même si Aeroflot a pu récupérer son appareil, arrivé hier à Moscou, la direction des lignes aériennes n'entend pas en rester là. «Ce geste sans précédent a causé des dommages matériels importants et des ennuis à nos passagers, en plus d'entacher la réputation d'Aeroflot», a déclaré un porte-parole du transporteur, Alexander Luchaninov.

Il a dit que sa compagnie verserait d'ici une semaine l'indemnisation de 5,8 millions accordée à IMP par la Cour internationale d'arbitrage de Stockholm. Mais Aeroflot vient d'intenter auprès du même tribunal une contre-poursuite contre IMP, à laquelle elle réclame une indemnisation pour les inconvénients causés par la saisie de l'avion. «Ce fut une façon non civilisée de régler une dispute qui n'avait rien à voir avec le transport aérien», a dit M. Luchaninov. Aeroflot estime que les Canadiens ont violé les règles d'éthique et les normes en vigueur de par le monde.

Aeroflot et IMP étaient partenaires dans la gestion du luxueux hôtel Aerostar, à Moscou. IMP réclame près de 5,8 millions à la compagnie aérienne et un tribunal suédois lui a donné raison. Devant le refus d'Aeroflot de verser l'indemnisation, les tribunaux canadiens avaient autorisé la saisie de l'appareil.

Le président d'Aeroflot, Valery Okulov, est le gendre du président russe Boris Eltsine.

Budget provincial

Un cadeau de 13 millions pour certaines banques

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans son budget, le ministre des Finances Bernard Landry fait un petit cadeau de cinq millions aux banques Nationale et Laurentienne cette année, et un autre de huit millions en 1999-2000.

Dorénavant, une banque pourra déduire, dans le calcul de son capital versé pour une année d'imposition, un montant égal à 500 millions si son actif mondial, pour l'année d'imposition précédente, est inférieur à 100 milliards. Les grandes bénéficiaires de cette mesure seront, selon les observateurs consultés, les banques Nationale et Laurentienne, et les avantages conférés se chiffrent à 13 millions sur deux ans.

Quant au Mouvement Desjardins, certaines des caisses constituant le réseau pourraient être pénalisées par cette autre mesure visant l'abolition, à compter du 1er juillet 1999, de la déduction pour petites entreprises. Son impact sur le mouvement coopératif n'a pu être chiffré, cette mesure s'appliquant au niveau de la caisse populaire locale. Il pourrait cependant s'ensuivre un jeu à somme nulle puisque la disparition de la déduction et l'abolition du crédit d'impôt remboursable pour pertes sont deux mesures visant à autofinancer ce que M. Landry a appelé sa réforme de la fiscalité des entreprises. Cette «réforme», neutre sur les finances publiques au cours des deux premières années, prend la forme d'une réduction de la taxe sur la masse salariale et d'une réduction de la taxe de vente sur les achats des PME.

Claude Blanchet est emballé par la nouvelle vocation de la société publique

Faire de la SGF le bras industriel du Québec

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Visiblement emballé par cette nouvelle mission que lui confie le gouvernement québécois, Claude Blanchet se dit confiant de faire de la Société générale de financement (SGF) le bras industriel du Québec. Il se dit également capable de relever l'ambitieux défi d'attirer 10 milliards d'investissement en cinq ans, en partenariat avec le secteur privé, et de créer au moins 75 000 emplois d'ici 2002. Pour y parvenir, la SGF devra maintenir un rythme d'investissement quatre fois plus élevé que la moyenne des dix dernières années.

En d'autres termes, «nous devons créer cinq fois plus d'emplois en deux fois moins de temps», a reconnu d'emblée Claude Blanchet. «Et nous le ferons.» De 1985 à 1997, la société d'Etat a injecté 935 millions pour générer des investissements de 6,3 milliards et créer 15 000 emplois au cours de ces 12 ans. On entend accélérer les choses en pénétrant des secteurs où plus d'emplois se créent par dollar d'investissement. On pense à l'agroalimentaire, à l'industrie récréotouristique et à celle de la logistique industrielle. Dans son plan quinquennal, la SGF prévoit consacrer 32,5 % de ses fonds propres aux secteurs dits bien établis (métaux et minéraux, chimie-pétrochimie-plasturgie), soit 625 millions pour créer 12 200 emplois, 46,7 % de ses fonds propres aux «secteurs à intensifier» (technologie, matériel de transport, produits forestiers, santé et machinerie), soit 895 millions pour 31 300 emplois créés, et 20,8 % dans les nouveaux secteurs (récréotourisme, agroalimentaire et logique industrielle), soit 400 millions pour créer 31 500 emplois.

Pas moins de 125 projets, au total, devraient voir le jour au cours de ces cinq ans.

«Nous ne parlons pas d'une quelconque fabulation. Nous avons déjà identifié pour 14 milliards de dollars de projets potentiels», a souligné Claude Blanchet, président du conseil, président et chef de la direction de la SGF, lors d'une rencontre avec la presse. En guise d'illustration, la SGF pilote présentement un dossier d'implantation, sur le territoire de la CUM, d'une usine spécialisée dans la fabrication de semi-conducteurs. «Un beau projet. Une affaire de 1,2 milliard \$ US qui ne pourra que réjouir le gouvernement. S'ils (les partenaires éventuels) nous disent qu'ils attendent de nous une participation de 500 millions, nous pourrions désormais le faire beaucoup plus facilement.» Il a également parlé de trois projets en récréotourisme. «Pas des hôtels ou des restaurants, mais des projets du type Mont-Tremblant.»

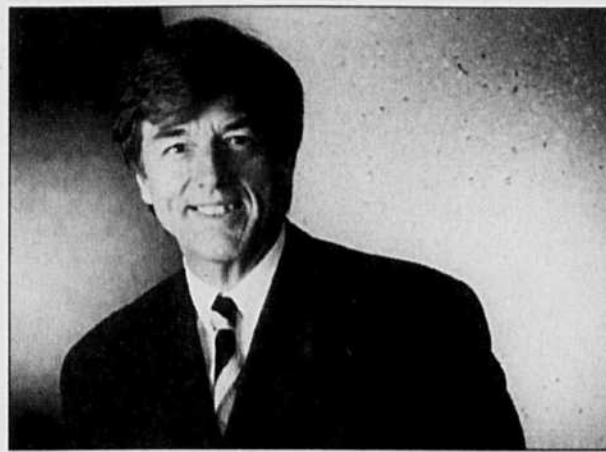
La SGF reposeait sur une valeur aux livres de 650 millions au 31 décembre 1997. Un an plus tôt, son avoir des actionnaires atteignait 575 millions, contre plus d'un milliard en 1995, la SGF versant plus de 480 millions en dividendes au gouvernement dans l'intervalle. Son portefeuille se compose présentement d'une participation dans 25 entreprises ou projets. Les plus connus sont Domtar, Aluminerie Alouette, Magnolia, Pétromont, le moteur-roue M4 et la société de capital de risque Novacap.

Ne pas être un petit joueur

La SGF verra ces fonds propres, nourris par des roulements d'actif et des dividendes versés par ses filiales, être engraisés par des contributions gouvernementales totalisant deux milliards en cinq ans. «Pour être pris au sérieux à l'échelle internationale, pour pouvoir discuter avec les grosses multinationales, il ne faut pas être un petit joueur», a renchéri M. Blanchet. Outre cette commande de mettre à contribution ces engagements pour générer des investissements de 10 milliards et créer 75 000 emplois sur cinq, la SGF doit répondre à l'objectif de dégager un rendement au moins équivalent au coût des fonds du gouvernement (soit entre 7 et 8 %). Le rendement réalisé au cours des dix dernières années a été de 8,7 %, et de 9,5 % au cours des cinq dernières années.

La SGF sera donc mieux capitalisée pour offrir un partenariat à long terme au secteur privé. Outre la prospection, le développement et montage des projets, son travail consiste à mettre sur pied les partenariats et à soutenir le développement des entreprises. Elle cible des projets dont la taille est d'au moins 10 millions, des projets dits structurants et orientés vers les exportations. «La participation de la SGF dans un projet se fait sous forme d'avoir propre ou de titres assimilables, et la SGF vise une participation variant entre 20 et 50 %, lui assurant ainsi une position d'influence sans exercer le contrôle.»

La SGF se proposera également en relève des Innovatech, à ces sociétés de capital de risque mises sur pied par le gou-



Claude Blanchet, le président de la Société générale de financement.

vernement et s'activant dans la phase de risque technologique et de démarrage. «Après cette phase, les entreprises arrivent à une étape de croissance qui exige encore des capitaux pour assurer leur développement. La SGF entend jouer ce rôle à cette étape et prendre le relais des Innovatech lorsque le recours au marché public n'est pas prévisible à court terme.»

La SGF disposera d'un placement, à sa juste valeur marchande, «lorsque la pérennité de l'entreprise affiliée est assurée, [que] le potentiel de développement peut être poursuivi sans la présence de la SGF, [que] la valeur du placement est optimisée et [que] la conjoncture des marchés est favorable».

Dix grands secteurs

Articulée, à ce jour, autour de sept grands secteurs d'activité (métaux et minéraux, chimie-pétrochimie-plasturgie, produits forestiers, santé, technologie, matériel de transport et capital de risque), la SGF ajoutera trois autres secteurs à son champ d'influence (récréotouristique, agroalimentaire et logistique industrielle). Cet organigramme de dix entités sera composé d'autant de filiales, qui engloberont désormais les sociétés d'Etat SOQUIP (pétrochimie), SOQUIA (agroalimentaire), SOQUEM (secteur minier) et Rexfor (produits forestiers). Avec ses 42 employés à l'heure actuelle, la SGF accueillera, dans un premier temps du moins, les 150 personnes à l'emploi des quatre sociétés d'Etat qu'elle absorbe. Cette structure de dix filiales sera décentralisée, la SGF empruntant au modèle retenu par la Caisse de dépôt et par le Fonds de solidarité.

Claude Blanchet se retrouve donc à la tête d'une SGF plus grosse, d'une structure prioritaire dans la politique industrielle du gouvernement québécois, reposant sur une capitalisation devant être multipliée par quatre au cours des cinq prochaines années. Mais ce ne sera pas la superstructure concoctée au lendemain de son départ de la présidence du Fonds de solidarité des travailleurs FTQ. M. Blanchet rêvait d'un holding coiffant trois divisions, auxquelles viendraient se greffer les éléments d'actif de Rexfor, SOQUIP, SOQUIA et SOQUEM. Il caressait l'ambitieux projet d'y ajouter la Société des alcools du Québec, les trois sociétés Innovatech et de capitaliser le tout par une émission d'actions, ce qui aurait notamment eu pour effet de privatiser partiellement la SAQ, à hauteur de 30 %.

«Ce que j'essayais de construire, c'est une structure capable de se capitaliser et ce, sans recourir aux fonds publics. Mais M. Landry a trouvé une autre façon de le faire, en mettant à contribution Hydro-Québec», a expliqué Claude Blanchet. L'engagement de 400 millions par année, pendant cinq ans, du gouvernement québécois, sera compensé par la reprise d'un versement de dividendes par Hydro-Québec. Le redressement de la rentabilité d'Hydro sera donc mis «au service du développement économique», a résumé M. Landry.

Le ministre québécois des Finances aura donc retenu le modèle proposé par un groupe de travail formé de six députés péquistes et présidé par Joseph Facal. Ce rapport, remis au Conseil des ministres en septembre dernier, faisait appel à un réexamen approfondi des sociétés à capitalisation et plaçait la SGF au cœur de ce remodelage, en suggérant qu'elle devienne le véritable bras industriel du Québec. La SGF plus grosse du rapport Facal devait regrouper SOQUEM, SOQUIP, SOQUIA et Rexfor, sans toucher à la SAQ ni aux trois sociétés à capital de risque Innovatech, dont on suggérait d'en reconduire le rôle. Ce qui a été fait.

Un sondage commandé par la FTQ sur les restaurants McDonald's

Une majorité approuve la démarche de syndicalisation

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Un sondage CROP-FTQ publié hier révèle que 64 % des Québécois approuvent la démarche de syndicalisation entreprise par des jeunes salariés de certains restaurants McDonald's. Chez les 18-34 ans, cet appui grimpe à 72 %.

Par voie de communiqué, hier, le président de la FTQ, Clément Godbout, a indiqué que ce résultat constituait un «appui populaire fort important pour la lutte syndicale» et que cela encourageait la FTQ et les Teamsters dans leur campagne de syndicalisation.

Dans un bref communiqué, McDonald's a indiqué qu'il «n'est pas approprié de spéculer sur les résultats d'un sondage ambigu et commandé pour ses propres fins par la FTQ et les Teamsters».

De mémoire, c'est bien la première fois que le géant du hamburger décide de commenter des événements liés à la campagne de syndicalisation entreprise dans ses restaurants. McDonald's a également rappelé que 13 000 personnes au Québec «choisissent de travailler» chaque jour chez McDonald's.

«Nous offrons parmi les meilleurs avantages sociaux de l'industrie, dont des horaires de travail flexibles, des augmentations salariales régulières, une formation complète, des programmes de reconnaissance et des possibilités de carrière.»

Voici donc les grandes lignes de ce sondage décrié par McDonald's. À la question «Direz-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec la démarche de syndicalisation des jeunes salariés de McDonald's?», 41 % des répondants ont indiqué être tout à fait d'accord et 23 % plutôt d'accord, pour un total de 64 %.

En revanche, 11,5 % des personnes interrogées se sont dites plutôt en désaccord et 16 % tout à fait en désaccord, pour un total de 27 %. Près de 10 % des répondants ont indiqué qu'ils ne savaient pas ou qu'ils refusaient tout simplement de répondre.

Le sondage révèle par ailleurs que l'appui à la démarche de syndicalisation des employés de McDonald's est aussi élevé chez les hommes que chez les femmes. Le sondage indique aussi que l'appui de la population est homogène dans l'ensemble du Québec.

Pétition et boycottage

D'autre part, alors que plus de 60 % des répondants se disent prêts à signer une pétition dénonçant l'attitude du géant du hamburger, moins de 50 % d'entre eux appuieraient cependant une campagne de boycottage.

À la question «Si vous étiez invité à le faire, quelle est la probabilité que vous signiez une pétition condamnant l'attitude de McDonald's qui s'oppose à la syndicalisation?», 40 % des personnes contactées disent que c'est très probable et 22 % assez probable, pour un total de 62 %. Toutefois, 9 % des répondants indiquent que c'est peu probable et 22 % pas du tout probable, pour un total de 31 %.

Enfin, à la question «Quelle est la probabilité que vous appuyiez une campagne de boycottage des restaurants McDonald's?», 29 % des gens interrogés ont répondu que c'est très probable et 18 % que c'est assez probable, pour un total de 47 %. En revanche, 15 % ont répondu que c'est peu probable et 30 % que ce n'est pas du tout probable, pour un total de 45 %.

Le sondage CROP-FTQ a été réalisé du 11 au 18 mars auprès de 947 répondants dans le cadre du sondage omnibus CROP-Express. Le sondage est précis à trois points près 19 fois sur 20.

Diffusion par satellite

BCE s'apprête à acquérir la totalité d'Expressvu

Alain Gourd passe à une nouvelle division satellitaire de BCE

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Tandis que le président de Cancom, Alain Gourd, passe à BCE, WIC et sa filiale Cancom s'apprêtent à céder leur bloc de 10 % des actions du service de diffusion par satellite Expressvu à BCE, qui en deviendrait le seul et unique propriétaire.

WIC et Cancom ont confirmé, hier, qu'elles étaient en discussion relativement à la vente de cet intérêt de 10 % dans Expressvu. Le président et chef de la direction de WIC, John Lacey, a indiqué qu'il répondait à une demande de BCE de détenir 100 % d'Expressvu en vertu de la convention d'actionnaires. «Notre participation combinée dans Expressvu est très petite et nous sommes en position pour aider à la re-quête de BCE», a-t-il affirmé dans un communiqué.

En outre, Cancom, qui alimente par satellites des petits réseaux de câblodistribution en régions éloignées, entend se limiter à son rôle de grossiste tandis qu'Expressvu concurrencie directement ces mêmes câblodistributeurs, a expliqué hier Alain Gourd.

Un peu d'histoire

Expressvu fut créée il y a quatre ans par trois actionnaires, BCE, WIC-Cancom et Tee-Com Electronics, qui en détenaient chacun le tiers. Tee-Comm a décidé de faire cavalier seul en lançant son propre service, AlphaStar, devant l'entrée en service d'Expressvu. Quelques mois après son lancement, AlphaStar fermait ses portes, à court de liquidités. BCE avait racheté la part de Tee-Comm dans Expressvu. En outre, le tandem WIC-Cancom réduisait sa participation, cédant 23 % des actions à BCE. Ces transactions furent approuvées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) l'an dernier.

Le 27 avril prochain, Alain Gourd, âgé de 51 ans, prendra la tête d'une nouvelle division chez BCE, relevant directement du président et chef de

l'exploitation Jean Monty. Cette division, Services par satellite Bell, développera tous les services par satellite de BCE, dont Expressvu. M. Gourd demeure d'ailleurs président du conseil d'administration d'Expressvu, un poste qu'il cumulait avec celui de président de Cancom.

Avec toute la déférence possible, M. Gourd a souligné qu'il était «absolument honoré et flatté d'avoir été invité à rejoindre la famille de M. Monty». M. Gourd déménagera à Montréal après quatre années et demie passées au siège social de Cancom, à Mississauga. «Je me pince. C'est un rêve», a-t-il dit. Il laisse Cancom à un moment où l'entreprise connaît sa meilleure année de son histoire et que «ses actions sont à leur zénith», a-t-il rappelé.

Services à développer

Outre Expressvu, la nouvelle division dirigée par M. Gourd développera des services pour le marché nord-américain dans les diverses entreprises satellitaires où figure, directement ou indirectement, BCE. Il s'agit d'ORBCOMM, un consortium dans lequel Téléglobe est présente (BCE détient environ 24 % des actions de Téléglobe), Telesat Canada, dont BCE détient 26 % des actions avec droit de vote, et sa filiale Telesat Mobile, ainsi qu'Iridium Canada dont BCE possède 48 %.

ORBCOMM et Iridium sont deux systèmes concurrents de télécommunication par satellites à basse orbite.

Quant à Expressvu, qui fut lancée en septembre dernier après maints déboires techniques, M. Gourd a signalé que ce service de diffusion directe «va très, très bien» et qu'il est «légitimement en avance sur ses projections», ce qui serait également le cas de son unique concurrent, Star Choice. Expressvu a réussi à convaincre de nombreux abonnés à «marché gris», qui captent illégalement les satellites américains, de recourir plutôt à son service en leur offrant de la programmation gratuite équivalente au prix d'une nouvelle soucoupe, a souligné M. Gourd.

Poursuite de 15 millions

Conflit entre les détaillants de Cantel et Rogers

PRESSE CANADIENNE

Une dizaine de détaillants de produits et services de téléphonie cellulaire Cantel au Québec ont intenté une poursuite de 15 millions contre Rogers Cantel, qu'ils accusent de pratiques commerciales déloyales.

Ces 12 détaillants font notamment valoir que la compagnie Rogers Cantel n'a pas respecté les droits exclusifs qu'elle leur avait accordés pour certaines régions, en vendant ses téléphones à d'autres détaillants situés sur leur territoire.

Rogers Cantel a pour sa part déposé une requête en irrecevabilité et demandé à ce que la cause soit entendue devant un tribunal ontarien, ce qui, de l'avis du porte-parole des requérants, Dominique Lebel, ne serait pas à l'avantage des détaillants québécois.

Une pareille dispute entre les détaillants de téléphones cellulaires en Ontario et Rogers Cantel s'était soldée l'automne dernier par un règlement à l'amiable.

Les requérants accusent de plus Rogers Cantel de bris de contrat parce que l'entreprise a eu recours à des annonces publicitaires pour inviter les consommateurs à se procurer des téléphones directement auprès du fournisseur au moyen d'une ligne téléphonique 1-800, privant ainsi ses détaillants de clients.

Les requérants veulent aussi obte-

nir le droit de s'approvisionner en équipements directement auprès des fabricants. Selon M. Lebel, les détaillants pourraient ainsi offrir une plus vaste gamme de produits plutôt que de devoir se limiter à ceux que veut bien leur offrir la compagnie.

Pas de commentaire

L'avocate de Rogers Cantel, Julie Laurence, n'a pas voulu commenter la poursuite, mais elle a confirmé la requête de transfert devant un tribunal ontarien déposée le mois dernier. Les détaillants avaient entamé leurs procédures légales en décembre 1996.

Me Laurence a précisé que Rogers Cantel comptait en tout une quarantaine de détaillants au Québec. Une porte-parole de l'entreprise, Heather Armstrong, a pour sa part indiqué que le réseau de distribution de Rogers Cantel à l'échelle du pays totalisait plus de 300 détaillants et 4000 points de vente. On compte parmi ceux-ci la chaîne Radio Shack, qui a conclu une entente de distribution avec Rogers en 1996.

Rogers Cantel a enregistré une perte considérable de 378,4 millions lors de l'exercice 1997, dans un contexte de vive concurrence sur les marchés de la téléphonie cellulaire et de la téléphonie mobile SCIP. Elle a déjà annoncé qu'elle éliminerait 800 emplois cette année, ce qui représente environ le quart de ses effectifs.

Vidéotron affiche de bons résultats

PRESSE CANADIENNE

Le Groupe Vidéotron a affiché des produits d'exploitation consolidés en hausse de 19,4 % à l'issue du semestre ayant pris fin le 28 février dernier, a annoncé l'entreprise hier. Ces produits ont atteint 496,1 millions, par rapport à 415,7 millions au premier semestre de l'année précédente. L'entreprise a dégagé pour ce semestre un

bénéfice d'exploitation avant amortissement de 157,1 millions, en hausse de 41,1 millions, en regard de 111,5 millions au 28 février 1997.

«Groupe Vidéotron et ses filiales ont poursuivi sur leur lancée [...] confirmant la préoccupation continue qu'ont leurs équipes de gestion d'atteindre les objectifs de croissance», a souligné par voie de communiqué le président et chef de l'exploitation, Claude Chagnon.

ÉCONOMIE

EN BREF

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Africa, Germany, Saudi Arabia, Australia, etc.

La Banque Nationale convertit un portefeuille de créances

(Le Devoir) — La Banque Nationale a procédé à la titrisation d'un portefeuille de créances de cartes de crédit dont l'encours totalise plus de 687 millions.

Hausse du nombre d'abonnés au téléphone cellulaire

(PC) — Le nombre d'abonnés au service de téléphonie cellulaire au pays a connu une hausse exponentielle, passant de 98 300 en 1987 à 3,4 millions en 1996.

raisons de sécurité personnelle ou de commodité d'emploi», explique Statistique Canada.

Méto-Richelieu et Ultramar s'entendent

(Le Devoir) — Méto-Richelieu a obtenu un contrat d'approvisionnement avec Ultramar représentant des ventes annuelles de plus de 30 millions.

Air Canada au centre-ville

(Le Devoir) — Air Canada achètera un immeuble de bureaux à Montréal pour regrouper ses effectifs et installations du centre-ville.

Laidlaw obtient 94 % des actions de Safety-Kleen

Columbia (PC) — Laidlaw Environmental Services détient 94 % des actions de la compagnie de recyclage des huiles usées Safety-Kleen Corp.

Pour que l'offre soit valide, plus des deux tiers des actions de Safety-Kleen devaient être déposées.

Pour cette filiale américaine de Laidlaw, de Burlington en Ontario, la prise de contrôle constitue une victoire aux dépens de son concurrent canadien, Philip Services Corp.

Le mois dernier, les administrateurs de Safety-Kleen avaient finalement accepté de retirer la pilule empoisonnée qui empêchait la réalisation de l'OPA de 2,2 milliards \$ US au comptant et en actions de Laidlaw.

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Table with columns: Volume, Ferme, Var. (\$), Var. (%) for various indices.

La Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal including XXM, XCB, XCO, etc.

La Bourse de Toronto

Table of stock market data for Toronto including TSE 300, TSE 100, etc.

La Bourse de Vancouver

Table of stock market data for Vancouver including indice général.

Le Marché Américain

Table of US market data including 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Les plus actifs de Toronto

Table of most active stocks in Toronto including REPA ENTR INC, VIDEOTRON GRPE, etc.

Les plus actifs de Montréal

Table of most active stocks in Montreal including BMO S4, BMO S2, etc.

DECISION-PLUS

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.

Mercredi le 8 avril 1998 à 19:00h 740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 Réservez votre place : (514)392-1366

Advertisement for 'Le Devoir' with a large 'duté?' graphic and the slogan 'Suivez leur remontée tous les samedis dans LE DEVOIR'.

MONTRÉAL

Table of Montreal market summary: XXM 3505,34 (+19,08)

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et le 'd' différencie les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table with columns: A, B for Montreal stock prices.

TORONTO

Table of Toronto market summary: TSE 300 7137,27 (+61,84)

Table of Toronto stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

NEW YORK

Table of New York market summary: Dow Jones 8060,43 (-138,99)

Table of New York stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

DOLLAR

Table of Dollar market summary: 1\$ canadien 71,95¢ us (-0,24)

OR

Table of Gold market summary: à New York 322,30\$ us (+0,70)

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

Table of Montreal stock prices with columns: Titre, S2 dern. sem., Haut, Bas, Cdt., Var.

ÉCONOMIE

Accès au marché des télécommunications

Washington met en garde Mexico et Ottawa

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis se sont déclarés «sérieusement préoccupés» hier par les restrictions imposées par le Canada et le Mexique à l'accès de leur marché des télécommunications de base, et ce en violation de l'accord multilatéral de libéralisation de ce secteur en vigueur depuis moins d'un mois.

La représentante américaine pour le Commerce, Charlene Barshefsky, relève également dans le dernier examen annuel sur l'application des accords dans les télécommunications conclu le 31 mars des problèmes dans l'application de l'accord bilatéral avec Taïwan.

Elle fait également part de ses inquiétudes au sujet des réglementations japonaises sur le marché des services des télécommunications et la lenteur avec laquelle Tokyo applique l'accord sans pour autant le transgresser.

Washington estime que l'interdiction d'Ottawa que des télécommunications internationales destinées ou en provenance du Canada soient acheminées par les États-Unis «suscite de sérieuses préoccupations quant au respect par ce pays de ses obligations envers l'Organisation mondiale du commerce» (OMC), a déclaré Mme Barshefsky dans un communiqué. De plus, cette interdiction n'est

pas soutenue par les compagnies canadiennes de télécommunications, ajoute-t-elle. «Je m'attends à ce que le Canada élimine ces restrictions de manière expéditive», a encore insisté Mme Barshefsky, donnant à Ottawa jusqu'au 1^{er} août 1998 pour agir en ce sens, après quoi les États-Unis «porteront le différend devant les instances d'arbitrage de l'OMC» si la situation persiste.

Le Mexique

Pour le Mexique, elle a cité l'existence de nombreux problèmes avec les réglementations du pays dans les services téléphoniques internationaux et intérieurs ainsi que l'absence

de liberté totale de revendre des services de télécommunications. «Je suis sérieusement préoccupée par le fait que le Mexique pourrait ne pas respecter ses engagements aux termes de l'accord de libéralisation des télécommunications conclu dans le cadre de l'OMC» en février 1997, a déclaré Charlene Barshefsky.

Elle a indiqué que ses services examinaient cette situation de manière expéditive et qu'elle «n'hésiterait pas à engager une procédure auprès de l'OMC si nécessaire», mais sans pour autant fixer de date limite.

Soulignant les effets positifs des accords bilatéraux conclus par les États-Unis dans le secteur des télécommu-

nications aussi bien pour les services que pour les équipements, Mme Barshefsky précise que durant les douze derniers mois les exportations américaines dans ce secteur ont augmenté de 12 % pour atteindre près de sept milliards de dollars.

72 pays concernés

L'accord de février 1997 libéralisant mondialement les télécommunications de base est entré en vigueur le 5 février dernier et compte 72 pays. L'accord couvre 93 % du marché mondial des services de télécommunication (téléphone, télécopie, transmission de données, circuits privés loués par les entreprises), un secteur qui

pesait déjà 670 milliards de dollars en 1996 et qui progresse de près de 10 % par an. Selon une étude de l'Union internationale des télécommunications (UIT), les services de télécommunication pourraient même représenter mondialement 1200 milliards de dollars en l'an 2000.

Les pays signataires se sont engagés à ouvrir leurs marchés des télécommunications de base aux opérateurs étrangers, avec néanmoins des réserves portant en particulier sur les délais d'application dans nombre de cas.

L'accord, acquis laborieusement en février 1997 après trois ans de négociations, groupait initialement 69 pays.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlement

Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 16 février 1998, a adopté le règlement suivant: 98-014 Règlement autorisant un emprunt de 3 176 128,07 \$ pour dépenses en capital

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 26 mars 1998. Montréal, le 2 avril 1998. Le greffier, M^{re} Léon Laberge

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340



APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et les environs : 840-4903
Extérieur : 1-800-324-1759



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1310 1242-1280, AV. BEAUMONT

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et à OUI DE DROIT:

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chapitre A-19.1) et du Règlement n° 1310 sur les dérogations mineures, le conseil municipal de Ville Mont-Royal étudiera, à sa séance ordinaire du lundi 20 avril 1998 à 20 h, qui aura lieu à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, et pour laquelle est donné par les présentes un préavis de quinze (15) jours francs, une (1) demande de dérogation mineure au Règlement de zonage n° 1310 relativement à la marge de recul arrière d'un bâtiment situé au 1242-1280, avenue Beaumont permettant de réduire la marge de recul arrière.

QUE l'octroi de cette dérogation aurait pour conséquence d'établir la marge de recul arrière des lots 525-Pile 402, et 627-Pile 311 à 9,29 mètres ce qui déroge à la marge minimum prescrite de 15 mètres.

QUE toute personne intéressée peut se faire entendre du conseil à ladite séance relativement à cette demande.

Donné à Ville Mont-Royal le 2 avril 1998. La greffière, Marie Turanne, o.m.a.



Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la Municipalité de l'Île-d'Anticosti
Comté de Duplessis
Appel d'offres no : 0788-40-01-41-4Z

Partie "A" - Travaux d'assainissement et eau potable

Construction d'un poste de traitement avec émissaire (200 mm), modification d'un poste de pompage existant, construction d'un réservoir d'eau potable, fourniture et installation de conduites d'aqueduc (50 mm) et d'égoûts (200 et 250 mm) avec accessoires, réfection de voirie et autres travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux

Fourniture et installation de conduites d'aqueduc (200 mm) avec accessoires incluant les raccordements à une conduite existante.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement. SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

PRIX : 150,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de l'Île-d'Anticosti; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Association des constructeurs Région Côte-Nord; SQAÉ à Montréal et Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Société québécoise d'assainissement des eaux; a/s M. Marc Pinsonnault, LL.B., B.Sc., vice-président administration et secrétaire général, 79, boulevard René-Lévesque Est, bureau 300, Québec (Québec) G1R 5N5. Le : jeudi 30 avril 1998 à 15 h 00.

GARANTIES DE SOUMISSION : Partie "A" - Cautionnement... (160 000,00 \$) ou chèque visé ou autre... (80 000,00 \$) Partie "B" - Cautionnement... (13 000,00 \$) ou chèque visé ou autre... (6 500,00 \$)

N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: M. Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411 ou (418) 643-2616. Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

La SQAÉ et la municipalité de l'Île-d'Anticosti ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, LL.B., B.Sc. Vice-président administration et secrétaire général

D-02-04-98

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 705-61-009305-950 - BREF D'EXECUTION. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse -vs- GUY BOURASSA, Partie défenderesse. Le 14ième jour de avril 1998 à 14h00, au 775, CH. PANORAMA, PIEDMONT, QC, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GUY BOURASSA, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Pic-Up GMC Cheyenne, de couleur noire, imm. au Qc WRL 402 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL PANNETON huissier du district de Terrebonne, Gaëtan Roy & Associés, HUISSIERS - (514) 471-8078, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc J6W 3W5

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, NO. 540-02-001958-959, COUR DU QUÉBEC, 283738 CANADA INC., Partie demanderesse -vs- ANNIE VAILLANCOURT, Partie défenderesse. Le 16ième jour du mois d'avril 1998, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la partie défenderesse, situé au 2880, 19e Avenue, Laval-Ouest, Laval, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Pontiac 6000 LE, bleu, 4 portes, 1 aspirateur Electrolux et acc., paires de ski de fond, 1 téléphone cellulaire Cleannet et acc., et autres articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT Laval, le 31ième jour de mars 1998. BENOIT JASMIN, Huissier, Jasmin, Jasmin & Associés, 150, Boul. Ste-Rose, # 200, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1L3, (514) 622-9222, fax: (514) 9222

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, NO. 1014717, LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, Partie demanderesse, GILLES C. BERNIER, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 02/04/98 à 13:00 au: 25, RUE DES CEDRES, GREENVILLE, DISTRICT DE TERREBONNE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GILLES C. BERNIER, saisis en cette cause, soit: Dodge Caravan 1987, blanc, avec radio-cassette. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 31 mars 1998. MARIO DON, Huissier de Justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (514) 491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LA PRAIRIE, NO. 97-019485, Ville de La Prairie, Partie demanderesse -vs- Thérèse Boisvert Perron, Partie défenderesse. Le 14ième jour de Avril 1998 à 10h00, au 795, Rouiller, App. 4, Laprairie, Qc, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Thérèse Boisvert Perron, saisis en cette cause, consistant en: 1 mini-combiné portatif RCA gris et acc., 1 télévision 20" App. RCA et acc., 1 vidéo RCA VHS et acc., 1 télévision 12" App. Eaton et acc., 1 ordinateur comprenant 1 écran Daytek, 1 clavier, 1 souris Microsoft, 2 haut-parleurs, 1 imprimante Epson, 1 boîtier Pentium et acc., 1 bureau travail brun sur roulettes et acc., 1 chaise sur roulettes en tissu noir et acc., 1 micro-onde noir et acc., 1 vidéo VHS Stéréo et acc., et plusieurs autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: John Letts huissier du district de Longueuil, GAUCHER HUISSIERS, 558 Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec J4P 2K7. Tél: (514) 465-4650

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-04-012200-979

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille) PRÉSENT

VITA MARIA DE VITO Requérante

STÉPHANE VINETTE Intimé

ASSIGNATION

ORDRE est donné à STÉPHANE VINETTE de comparaître au greffe de cette cour suite au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 à 9:15 heures, le 5 mai 1998 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête de la requérante pour garde d'enfant et pension alimentaire, a été remise au greffe à l'attention de STÉPHANE VINETTE.

Lieu: Montréal Date: 24 mars 1998

RITA CADIEUX Greffier adjoint

AVIS PUBLIC

AVIS EST par les présentes donné qu'à la suite du décès de Monsieur Yvon Vézina, en son vivant résidant au numéro 10886, rue Plaza, Montréal-Nord, Qc, un inventaire des biens du défunt a été fait sous seing privé.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Jacques Labrosse, notaire, 5795, rue Hochelaga, Montréal, Québec, H1N 1W6.

Donné à Montréal, le 27 mars 1998 ME JACQUES LABROSSE, notaire

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-12-240566-986

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la Famille) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT CLAUDIO ESTEBAN HURTADO Demandeur

ANDRÉ MAJOR Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ANDRÉ MAJOR de comparaître au Greffe de cette Cour située au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, Province de Québec, en salle 1.100 dans les

-vs- KIMBERLEY PETERS Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Madame Kimberley Peters de comparaître au greffe de cette cour suite au 1 rue Notre-Dame Est, salle 1.10 dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans Le Devoir ainsi qu'une Requête pour Mesures Provisoires présentée le 7 mai 1998 à 9h00 en salle: 2.17.

Une copie de la Déclaration en Divorce et une copie de la Requête pour Mesures Provisoires a été remise au Greffier en l'attention de Kimberley Peters.

Lieu: Montréal Date: 31 mars 1998

RITA CADIEUX Greffier de la Cour

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, NO. 500-12-240902-985

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT LE GREFFIER-ADJOINT SERGEY KACHAFOUTDINOV

Partie demanderesse: VERA KACHAFOUTBINOV née KOVALENKO

Partie défenderesse: ORDRE est donné à Vera Kachafoutdinov née Kovalenko, de comparaître au greffe de cette cour située au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DOMINIQUE PAQUIN.

Lieu: Montréal Date: 31 mars 1998

RITA CADIEUX OFFICIER AUTORISÉ

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 2752-9494 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 31 mars 1998 DEVAU, LAVOIE & ASSOCIÉS Procureur de la compagnie

PRENEZ AVIS que la compagnie Ateliers Québécois Offset Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTREAL, le 27 mars 1998 SPROULE, CASTONGUAY, POLLACK Procureurs de la compagnie

PRENEZ AVIS que la compagnie Les Ateliers Québécois Arts-Graphiques Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTREAL, le 27 mars 1998 SPROULE, CASTONGUAY, POLLACK Procureurs de la compagnie

AVIS DE REQUETE EN DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie Moulage Yvon Larin Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTREAL, le 1er janvier 1998 SPROULE, CASTONGUAY, POLLACK Procureurs de la compagnie

CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE

Prenez avis que Joseph, Jean-Guy, Denis McLean domicilié au 10631 Avenue Georges Baril à Montréal, Québec H2C 2N4 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de JOSEPH, JEAN-GUY, JEAN-DENIS MCLEAN.

Montréal, ce 08 janvier 1998 Jean-Denis McLean

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal, à ses assemblées régulières et extraordinaires tenues les 18 février et 25 mars 1998, a adopté les règlements suivants:

Assemblée régulière du 18 février 1998

Règlement 136

"Règlement autorisant le financement de 9 003 000 \$ pour l'acquisition d'un quartier général pour le Service de police de la Communauté"

Le règlement 136 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 5 mars 1998.

Règlement 137

"Règlement autorisant le financement de 3 702 000 \$ pour des travaux d'aménagement du centre opérationnel Nord du Service de police."

Le règlement 137 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 5 mars 1998.

Assemblée extraordinaire du 25 mars 1998

Règlement 141

"Règlement autorisant le financement de 10 800 000 \$ à même le fonds de roulement de la Communauté pour le paiement des banques en maladie, vacances et heures accumulées payables au départ de policiers en 1998"

Ces règlements entrent en vigueur aujourd'hui et peuvent être consultés au Secrétariat de la Communauté, 1550, rue Metcalfe, bureau 1407, Montréal.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

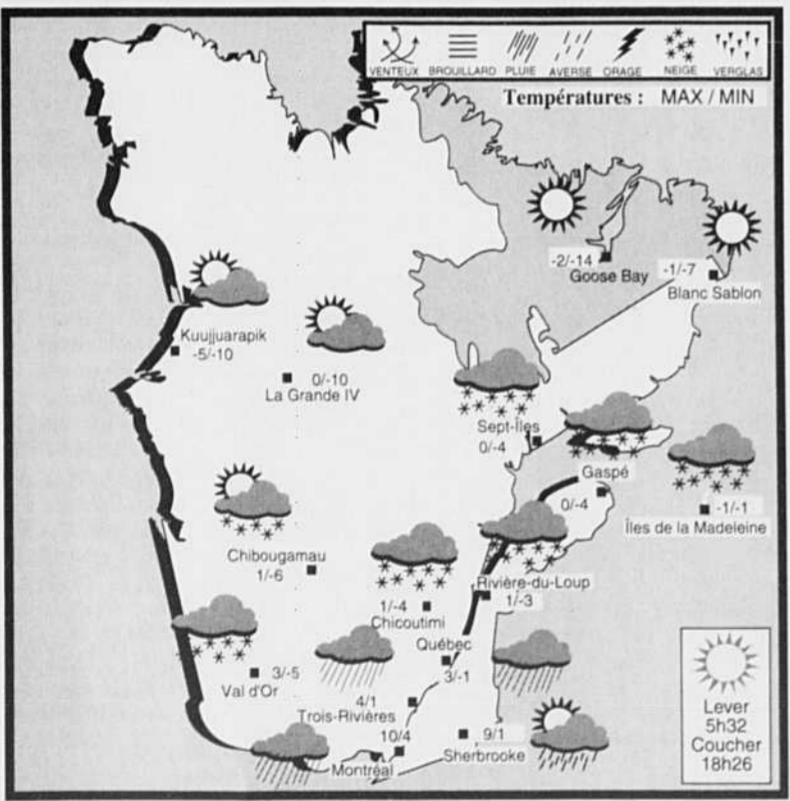


Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges for Québec.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges for Ottawa.

Météo-Conseil 1 900 565-4455 Frais applicables La météo à la source Environnement Canada

COMMISSION SCOLAIRE MORILAC APPEL D'OFFRES

PROJET

Remplacement de la fenestration ÉCOLE SACRÉ-COEUR 555, 7^e Avenue Richmond (Québec)

PROPRIÉTAIRE

Commission scolaire Morilac 65, 1^{re} Avenue Windsor (Québec) J1A 2A4

ARCHITECTES

Jubinville et Mailhot, architectes 30, rue Rioux, bureau 201 Sherbrooke (Québec) J1J 2W7

Obtention des documents

Au bureau de l'architecte à partir du jeudi, 2 avril 1998 à 10 heures.

Dépôt

Pour les entrepreneurs généraux, cinquante dollars (50 \$) remboursable (chèque visé ou argent) si plans et devis remis dans les trente (30) jours et en bon état.

Garantie de soumission

Chèque visé ou cautionnement au montant de 20 000 \$, valide pour quarante-cinq (45) jours, à l'ordre du propriétaire.

Réception et ouverture des soumissions

Le jeudi, 16 avril 1998 à 11h30, heure locale, au bureau de la Commission scolaire Morilac.

Soumissionnaires

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B-1.1). Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Cet appel d'offres constitue un abrégé des textes d'appel d'offres officiels inclus aux soumissionnaires.

Le 1^{er} avril 1998

Susan Tremblay, Directrice générale

SACHEZ RECONNAÎTRE LES SIGNES AVANT-COUREURS DE L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

TROUBLES VISUELS

Perte soudaine de la vision, particulièrement à un œil, ou vision double.

MAUX DE TÊTE

Maux de tête soudains, intenses et inhabituels.

FAIBLESSE

Faiblesse soudaine, engourdissement et/ou picotement au visage, dans un bras ou une jambe.

TROUBLES D'ÉLOCUTION

Difficulté temporaire soudaine à parler ou à comprendre ce qui est dit.

Pertes d'équilibre

Manque de stabilité ou chutes soudaines, surtout si accompagnées d'un des six signes ci-dessus.

Si vous éprouvez l'un des symptômes ci-dessus, consultez immédiatement un médecin.

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



AMRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — Grease v.f. 12h, 14h10, 16h20, 19h, 21h20 — Man in the Iron Mask 12h10, 15h10, 18h50, 21h40 — L'homme au masque de fer 12h25, 15h30, 18h45, 21h50 — Grease 12h20, 14h30, 16h40, 19h20, 21h30 — Meet the Deedies 12h40, 14h40, 16h45, 19h10, 21h10 — U.S. Marshals 12h50, 15h40, 19h05, 21h45 — Titanic 12h30, 16h30, 20h30 — Pippi Longstocking 12h45, 14h35 — L.A. Confidential 13h, 15h50 — Titanic v.f. 12h05, 16h, 20h, 20h45 — ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Wild Things 12h45, 15h30, 19h, 21h25 — The Newton Boys 13h30, 16h, 18h45, 21h35 — Mr. Nice Guy 13h, 15h10, 17h20, 19h25, 21h45, mer. 14h, 15h10, 17h20, 21h45 — BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Dernier recours 12h, 14h20, 16h40, 19h10, 21h25 — Amistad v.f. 12h, 18h — Les grandes espérances 15h35, 21h15 — Demain ne meurt jamais 13h45, 16h25, 19h, 21h45 — Émergence des profondeurs 12h10, 14h35, 17h, 19h30, 21h55 — Le grand jeu 19h20, 21h35 — Ne réveille pas un souris qui dort 12h30, 14h45, 17h10 — BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — Les visiteurs 2: Les couloirs du temps ven. sam. dim. mar. 13h30, 16h10, 19h15, 21h50, lun. 19h, 21h50 — Le destin de Will Hunting ven. sam. dim. mar. 13h, 16h, 18h45, 21h30, lun. 19h, 21h30 — Racoleuses ven. sam. dim. mar. 13h10, 16h30, 19h10, 21h40, lun. 19h10, 21h40 — Man in the Iron Mask ven. sam. dim. mar. 15h40, 21h35, lun. 19h, 21h35 — Pour le pire et pour le meilleur ven. sam. dim. mar. 12h30, 18h35, lun. 19h, 21h35 — Des hommes de loi ven. sam. dim. mar. 12h50, 18h15, lun. 19h, 21h15 — Wild Things ven. sam. dim. mar. 15h50, 21h, lun. 19h, 21h — Un sacré bon gars ven. sam. dim. mar. 12h10, 14h30, 16h50, 19h05, 21h25, lun. 19h05, 21h25 — Le bossu ven. sam. dim. mar. 12h20, 15h10, 18h05, 20h50, lun. 19h, 21h50 — Le cœur au poing ven. sam. dim. mar. 13h20, 16h30, 18h55, 21h20, lun. 19h, 21h50 — Les boys ven. sam. dim. mar. 16h40, 19h25, 22h, lun. 19h, 21h25 — Fifi Brindacier ven. sam. dim. mar. 12h40, 14h50 — On connaît la chanson ven. sam. dim. mar. 12h, 14h50, 18h25, 21h10, lun. 19h, 21h25, 21h10 — BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — Fifi Brindacier ven. sam. dim. mar. 12h40, 14h30, 16h30 — Pour le pire et pour le meilleur 18h50, 21h40 — Good Will Hunting sam. dim. mar. 12h50, 15h40, 18h50, 21h20, lun. 19h, 21h50 — The Newton Boys sam. dim. mar. 13h10, 16h10, 19h20, 21h55, ven. lun. 19h, 21h55 — Le grand Lebowski sam. dim. mar. 13h30, 16h, 19h, 21h35, ven. lun. 19h, 21h35 — The Big Lebowski sam. dim. mar. 13h20, 16h20, 19h15, 21h45, ven. lun. 19h, 21h45 — Wild Things sam. dim. mar. 13h, 15h50, 19h10, 21h50, ven. lun. 19h, 21h50 — Primary Colors sam. dim. mar. 12h30, 15h30, 18h30, 21h30, ven. lun. 18h30, 21h30 — CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Fifi Brindacier ven. sam. dim. mar. 12h30, 14h30, 16h30 — Pour le pire et pour le meilleur 18h40, 21h20 — Mr. Nice Guy sam. dim. mar. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h50, ven. lun. 19h30, 21h50 — Racoleuses sam. dim. mar. 12h50, 15h30, 18h50, 21h30 — TWILIGHT: 21h30, ven. lun. 19h, 21h30 — Les boys sam. dim. mar. 12h40, 16h, 19h10, 21h40, ven. lun. 19h, 21h40 — On connaît la chanson sam. dim. mar. 13h20, 16h20, 19h, 21h35, ven. lun. 19h, 21h35 — Good Will Hunting sam. dim. mar. 13h10, 16h10, 18h50, 21h30, ven. lun. 19h, 21h30 — CAVENDISH: 5800, boul. Cavendish (485-7111) — Meet the Deedies ven. sam. dim. mar. 12h20, 14h35, 16h35, 18h30, 20h50, lun. 19h, 21h30, 20h50 — Man in the Iron Mask ven. sam. dim. mar. 13h10, 16h10, 19h10, 21h50, lun. 19h, 21h50 — Primary Colors ven. sam. dim. mar. 12h30, 15h30, 18h40, 21h40, lun. 19h, 21h40 — Good Will Hunting ven. sam. dim. mar. 12h50, 15h40, 18h50, 21h25, lun. 19h, 21h25 — As Good As It Gets 18h20, 21h15 — The Borrowers ven. sam. dim. mar. 13h30, 15h50 — Grease ven. sam. dim. mar. 12h40, 16h, 19h, 21h30, lun. 19h, 21h30 — Titanic ven. sam. dim. mar. 13h, 17h, 21h, lun. 19h, 21h — Wild Things ven. sam. dim. mar. 13h20, 16h20, 19h20, 21h45, lun. 19h, 21h45 — CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — Titanic 12h, 16h, 20h, ven. sam. 23h40 — Meet the Deedies 12h20, 14h30, 16h40, 19h, 21h20, ven. sam. 23h30 — American Perfekt 12h40, 14h50, 17h, 19h20, 22h, ven. sam. 24h10 — Man in the Iron Mask 12h30, 15h30, 18h40, 21h40, ven. sam. 24h20 — U.S. Marshals 12h50, 15h50, 18h50, 21h50, ven. sam. 24h25, lun. 19h, 21h50 — L.A. Confidential 12h10, 15h10, 18h30, 21h30, ven. sam. 24h15 — CENTRE LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — Titanic 12h15, 16h15, 20h15 — Man in the Iron Mask 13h15, 16h05, 18h55, 21h40 — Twilight 12h35 — U.S. Marshals 15h20, 18h45, 21h30 — Titanic v.f. 12h, 12h15, 12h30, 16h, 16h15, 16h30, 20h, 20h15, 20h30 — Sweet Hereafter 15h50, 21h45 — L.A. interdite 13h, 18h40, mer. 13h — Grease 12h, 14h25, 17h10, 19h30, 21h — Meet the Deedies 12h05, 14h30, 16h40, 19h, 21h10 — L'homme au masque de fer 12h25, 12h55, 15h45, 18h50, 21h35 — As Good As It Gets 15h, 18h55, 21h45 — Grease v.f. 12h10, 14h35, 17h, 19h25, 21h50 — CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Wag the Dog sam. dim. mar. 12h, 14h, 15h, 17h10, 19h30, 21h35, ven. lun. 19h, 21h50, 19h30, 21h35 — The Borrowers sam. dim. mar. 13h10, 15h10, 17h20, ven. lun. 19h, 21h10, 19h20 — Dark City 19h10, 21h45 — The Apostle sam. dim. mar. 13h, 16h30, 20h40, ven. lun. 19h, 21h30, 20h40 — Cité obscure sam. dim. mar. 13h30, 16h20, 19h, 21h15, ven. lun. 19h, 21h15 — Foreign Ghost sam. dim. mar. 12h45, 15h45, 18h35, 21h30, ven. lun. 19h, 21h45, 18h35, 21h30 — Sphère sam. dim. mar. 12h50, 15h50, 18h40, 21h25, ven. lun. 19h, 21h50, 18h40, 21h25 — Wedding Singer sam. dim. mar. 13h40, 16h, 19h20, 21h40, ven. lun. 19h, 21h40 — As Good As It Gets sam. dim. mar. 12h30, 15h30, 18h30, 21h20, ven. lun. 19h, 21h20 — Altered States sam. dim. mar. 13h50, 16h10, 18h50, 21h05, ven. lun. 19h, 21h10, 18h50, 21h05 — CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The Newton Boys sam. dim. mar. 13h10, 16h, 19h, 21h55, ven. lun. 19h, 21h55 — U.S. Marshals 18h50, 21h45 — Pippi Longstocking sam. dim. mar. 13h20, 15h10, 17h — The Apostle sam. dim. mar. 12h50, 15h45, 18h40, 21h35, ven. lun. 19h, 21h40, 21h35 — The Big Lebowski sam. dim. mar. 13h10, 21h30, ven. lun. 19h, 21h30 — Twilight 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — Man in the Iron Mask sam. dim. mar. 12h40, 15h30, 18h30, 21h30 — Mr. Nice Guy sam. dim. mar. 13h, 15h10, 17h10, 20h10, 22h, ven. lun. 19h, 20h10, 22h — LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Titanic 12h30, 16h30, 20h30 — Grease 13h, 16h, 19h10, 21h50, sam. 23h30 — Man in the Iron Mask 12h40, 15h40, 18h40, 21h30, sam. 24h10 — Love & Death in Long Island 16h10, 19h05, 21h50, sam. 23h40 — Twilight 12h10, 16h50, 19h20, mer. 12h40, 16h50 — Sweet Hereafter 12h20, 15h30, 18h50, 21h10, sam. 23h50, lun. 19h, 21h10 — LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Le destin de Will Hunting sam. dim. 12h30, 15h15, 18h30, 21h15, ven. lun. 19h, 21h50, 19h15, 21h45, 19h15, 21h45, ven. lun. 19h, 21h45 — Un sacré bon gars 19h35, 21h50, sam. dim. 12h50, 15h10, 17h20, 19h35, 21h50 — Des hommes de loi 18h45, 15h45, 18h50, 21h40, lun. 19h, 21h40, 18h45, 21h25 — Les boys sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h35, ven. lun. 19h, 21h35 — PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — The Full Monty 12h40, 14h50, 17h, 19h20, 21h50, ven. sam. 23h50 — Desperate Measures 12h10, 14h20, 16h40, 19h, 21h20, ven. sam. 23h30 — Half Baked 12h50, 15h, 17h10, 19h30, 21h45, ven. sam. 23h35 — Deep Rising 12h20, 14h35, 16h50, 19h10, 21h40, ven. sam. 24h10 — Fallen 12h30, 15h20, 18h20, 21h, ven. sam. 23h40 — Tomorrow Never Dies 13h, 15h40, 18h40, 21h30, ven. sam. 24h — PARISIAN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — De beaux lendemains 12h55, 18h55 — L.A. interdite 12h, 15h, 18h45, 21h35 — Titanic v.f. 12h, 12h40, 15h50, 16h30, 19h45, 20h20 — Ma vie en rose 12h45, 14h50, 17h, 19h10, 21h15 — Grease v.f. 12h10, 14h30, 17h, 19h15, 21h30 — L'homme au masque de fer 12h30, 15h15, 15h30, 19h, 21h20, 21h35 — POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Mr. Nice Guy ven. sam. dim. mar. 12h40, 14h50, 16h50, 19h, 21h05, lun. 19h, 21h05 — As Good As It Gets ven. sam. dim. mar. 12h30, 15h30, 18h30, 21h25, lun. 19h, 21h30, 15h25 — The Newton Boys ven. sam. dim. mar. 13h10, 16h, 18h50, 21h30, lun. 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Fifi Brindacier ven. sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05 — Le bossu ven. sam. dim. 13h20, 15h40, 19h20, 21h20, lun. 19h, 21h20, ven. sam. 23h40 — Les visiteurs 2: Les couloirs du temps ven. sam. dim. mar. 12h, 14h40, 18h20, 21h, ven. lun. 19h, 21h10, 18h20, 21h — LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Les boys ven. sam. dim. 13h10, 15h15, 17h20, lun. 19h, 21h45 — Pour le pire et pour le meilleur ven. sam. dim. 12h10 — Un sacré bon gars sam. dim. mar. 12h10 — The Newton Boys ven. sam. dim. 13h50, 16h10, 18h50, 21h05, ven. lun. 19h, 21h10 — CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The Newton Boys sam. dim. mar. 13h10, 16h, 19h, 21h55, ven. lun. 19h, 21h55 — U.S. Marshals 18h50, 21h45 — Pippi Longstocking sam. dim. mar. 13h20, 15h10, 17h — The Apostle sam. dim. mar. 12h50, 15h45, 18h40, 21h35, ven. lun. 19h, 21h40, 21h35 — The Big Lebowski sam. dim. mar. 13h10, 21h30, ven. lun. 19h, 21h30 — Twilight 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — Man in the Iron Mask sam. dim. mar. 12h40, 15h30, 18h30, 21h30 — Mr. Nice Guy sam. dim. mar. 13h, 15h10, 17h10, 20h10, 22h, ven. lun. 19h, 20h10, 22h — LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Titanic 12h30, 16h30, 20h30 — Grease 13h, 16h, 19h10, 21h50, sam. 23h30 — Man in the Iron Mask 12h40, 15h40, 18h40, 21h30, sam. 24h10 — Love & Death in Long Island 16h10, 19h05, 21h50, sam. 23h40 — Twilight 12h10, 16h50, 19h20, mer. 12h40, 16h50 — Sweet Hereafter 12h20, 15h30, 18h50, 21h10, sam. 23h50, lun. 19h, 21h10 — LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Le destin de Will Hunting sam. dim. 12h30, 15h15, 18h30, 21h15, ven. lun. 19h, 21h50, 19h15, 21h45, 19h15, 21h45, ven. lun. 19h, 21h45 — Un sacré bon gars 19h35, 21h50, sam. dim. 12h50, 15h10, 17h20, 19h35, 21h50 — Des hommes de loi 18h45, 15h45, 18h50, 21h40, lun. 19h, 21h40, 18h45, 21h25 — Les boys sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h35, ven. lun. 19h, 21h35 — PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — The Full Monty 12h40, 14h50, 17h, 19h20, 21h50, ven. sam. 23h50 — Desperate Measures 12h10, 14h20, 16h40, 19h, 21h20, ven. sam. 23h30 — Half Baked 12h50, 15h, 17h10, 19h30, 21h45, ven. sam. 23h35 — Deep Rising 12h20, 14h35, 16h50, 19h10, 21h40, ven. sam. 24h10 — Fallen 12h30, 15h20, 18h20, 21h, ven. sam. 23h40 — Tomorrow Never Dies 13h, 15h40, 18h40, 21h30, ven. sam. 24h — PARISIAN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — De beaux lendemains 12h55, 18h55 — L.A. interdite 12h, 15h, 18h45, 21h35 — Titanic v.f. 12h, 12h40, 15h50, 16h30, 19h45, 20h20 — Ma vie en rose 12h45, 14h50, 17h, 19h10, 21h15 — Grease v.f. 12h10, 14h30, 17h, 19h15, 21h30 — L'homme au masque de fer 12h30, 15h15, 15h30, 19h, 21h20, 21h35 — POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Mr. Nice Guy ven. sam. dim. mar. 12h40, 14h50, 16h50, 19h, 21h05, lun. 19h, 21h05 — As Good As It Gets ven. sam. dim. mar. 12h30, 15h30, 18h30, 21h25, lun. 19h, 21h30, 15h25 — The Newton Boys ven. sam. dim. mar. 13h10, 16h, 18h50, 21h30, lun. 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Fifi Brindacier ven. sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05 — Le bossu ven. sam. dim. 13h20, 15h40, 19h20, 21h20, lun. 19h, 21h20, ven. sam. 23h40 — Les visiteurs 2: Les couloirs du temps ven. sam. dim. mar. 12h, 14h40, 18h20, 21h, ven. lun. 19h, 21h10, 18h20, 21h — LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Les boys ven. sam. dim. 13h10, 15h15, 17h20, lun. 19h, 21h45 — Pour le pire et pour le meilleur ven. sam. dim. 12h10 — Un sacré bon gars sam. dim. mar. 12h10 — The Newton Boys ven. sam. dim. 13h50, 16h10, 18h50, 21h05, ven. lun. 19h, 21h10 — CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The Newton Boys sam. dim. mar. 13h10, 16h, 19h, 21h55, ven. lun. 19h, 21h55 — U.S. Marshals 18h50, 21h45 — Pippi Longstocking sam. dim. mar. 13h20, 15h10, 17h — The Apostle sam. dim. mar. 12h50, 15h45, 18h40, 21h35, ven. lun. 19h, 21h40, 21h35 — The Big Lebowski sam. dim. mar. 13h10, 21h30, ven. lun. 19h, 21h30 — Twilight 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — Man in the Iron Mask sam. dim. mar. 12h40, 15h30, 18h30, 21h30 — Mr. Nice Guy sam. dim. mar. 13h, 15h10, 17h10, 20h10, 22h, ven. lun. 19h, 20h10, 22h — LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Titanic 12h30, 16h30, 20h30 — Grease 13h, 16h, 19h10, 21h50, sam. 23h30 — Man in the Iron Mask 12h40, 15h40, 18h40, 21h30, sam. 24h10 — Love & Death in Long Island 16h10, 19h05, 21h50, sam. 23h40 — Twilight 12h10, 16h50, 19h20, mer. 12h40, 16h50 — Sweet Hereafter 12h20, 15h30, 18h50, 21h10, sam. 23h50, lun. 19h, 21h10 — LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Le destin de Will Hunting sam. dim. 12h30, 15h15, 18h30, 21h15, ven. lun. 19h, 21h50, 19h15, 21h45, 19h15, 21h45, ven. lun. 19h, 21h45 — Un sacré bon gars 19h35, 21h50, sam. dim. 12h50, 15h10, 17h20, 19h35, 21h50 — Des hommes de loi 18h45, 15h45, 18h50, 21h40, lun. 19h, 21h40, 18h45, 21h25 — Les boys sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h35, ven. lun. 19h, 21h35 — PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — The Full Monty 12h40, 14h50, 17h, 19h20, 21h50, ven. sam. 23h50 — Desperate Measures 12h10, 14h20, 16h40, 19h, 21h20, ven. sam. 23h30 — Half Baked 12h50, 15h, 17h10, 19h30, 21h45, ven. sam. 23h35 — Deep Rising 12h20, 14h35, 16h50, 19h10, 21h40, ven. sam. 24h10 — Fallen 12h30, 15h20, 18h20, 21h, ven. sam. 23h40 — Tomorrow Never Dies 13h, 15h40, 18h40, 21h30, ven. sam. 24h — PARISIAN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — De beaux lendemains 12h55, 18h55 — L.A. interdite 12h, 15h, 18h45, 21h35 — Titanic v.f. 12h, 12h40, 15h50, 16h30, 19h45, 20h20 — Ma vie en rose 12h45, 14h50, 17h, 19h10, 21h15 — Grease v.f. 12h10, 14h30, 17h, 19h15, 21h30 — L'homme au masque de fer 12h30, 15h15, 15h30, 19h, 21h20, 21h35 — POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Mr. Nice Guy ven. sam. dim. mar. 12h40, 14h50, 16h50, 19h, 21h05, lun. 19h, 21h05 — As Good As It Gets ven. sam. dim. mar. 12h30, 15h30, 18h30, 21h25, lun. 19h, 21h30, 15h25 — The Newton Boys ven. sam. dim. mar. 13h10, 16h, 18h50, 21h30, lun. 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Fifi Brindacier ven. sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05 — Le bossu ven. sam. dim. 13h20, 15h40, 19h20, 21h20, lun. 19h, 21h20, ven. sam. 23h40 — Les visiteurs 2: Les couloirs du temps ven. sam. dim. mar. 12h, 14h40, 18h20, 21h, ven. lun. 19h, 21h10, 18h20, 21h — LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Les boys ven. sam. dim. 13h10, 15h15, 17h20, lun. 19h, 21h45 — Pour le pire et pour le meilleur ven. sam. dim. 12h10 — Un sacré bon gars sam. dim. mar. 12h10 — The Newton Boys ven. sam. dim. 13h50, 16h10, 18h50, 21h05, ven. lun. 19h, 21h10 — CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The Newton Boys sam. dim. mar. 13h10, 16h, 19h, 21h55, ven. lun. 19h, 21h55 — U.S. Marshals 18h50, 21h45 — Pippi Longstocking sam. dim. mar. 13h20, 15h10, 17h — The Apostle sam. dim. mar. 12h50, 15h45, 18h40, 21h35, ven. lun. 19h, 21h40, 21h35 — The Big Lebowski sam. dim. mar. 13h10, 21h30, ven. lun. 19h, 21h30 — Twilight 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — Man in the Iron Mask sam. dim. mar. 12h40, 15h30, 18h30, 21h30 — Mr. Nice Guy sam. dim. mar. 13h, 15h10, 17h10, 20h10, 22h, ven. lun. 19h, 20h10, 22h — LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Titanic 12h30, 16h30, 20h30 — Grease 13h, 16h, 19h10, 21h50, sam. 23h30 — Man in the Iron Mask 12h40, 15h40, 18h40, 21h30, sam. 24h10 — Love & Death in Long Island 16h10, 19h05, 21h50, sam. 23h40 — Twilight 12h10, 16h50, 19h20, mer. 12h40, 16h50 — Sweet Hereafter 12h20, 15h30, 18h50, 21h10, sam. 23h50, lun. 19h, 21h10 — LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Le destin de Will Hunting sam. dim. 12h30, 15h15, 18h30, 21h15, ven. lun. 19h, 21h50, 19h15, 21h45, 19h15, 21h45, ven. lun. 19h, 21h45 — Un sacré bon gars 19h35, 21h50, sam. dim. 12h50, 15h10, 17h20, 19h35, 21h50 — Des hommes de loi 18h45, 15h45, 18h50, 21h40, lun. 19h, 21h40, 18h45, 21h25 — Les boys sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h35, ven. lun. 19h, 21h35 — PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — The Full Monty 12h40, 14h50, 17h, 19h20, 21h50, ven. sam. 23h50 — Desperate Measures 12h10, 14h20, 16h40, 19h, 21h20, ven. sam. 23h30 — Half Baked 12h50, 15h, 17h10, 19h30, 21h45, ven. sam. 23h35 — Deep Rising 12h20, 14h35, 16h50, 19h10, 21h40, ven. sam. 24h10 — Fallen 12h30, 15h20, 18h20, 21h, ven. sam. 23h40 — Tomorrow Never Dies 13h, 15h40, 18h40, 21h30, ven. sam. 24h — PARISIAN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — De beaux lendemains 12h55, 18h55 — L.A. interdite 12h, 15h, 18h45, 21h35 — Titanic v.f. 12h, 12h40, 15h50, 16h30, 19h45, 20h20 — Ma vie en rose 12h45, 14h50, 17h, 19h10, 21h15 — Grease v.f. 12h10, 14h30, 17h, 19h15, 21h30 — L'homme au masque de fer 12h30, 15h15, 15h30, 19h, 21h20, 21h35 — POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Mr. Nice Guy ven. sam. dim. mar. 12h40, 14h50, 16h50, 19h, 21h05, lun. 19h, 21h05 — As Good As It Gets ven. sam. dim. mar. 12h30, 15h30, 18h30, 21h25, lun. 19h, 21h30, 15h25 — The Newton Boys ven. sam. dim. mar. 13h10, 16h, 18h50, 21h30, lun. 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Fifi Brindacier ven. sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05 — Le bossu ven. sam. dim. 13h20, 15h40, 19h20, 21h20, lun. 19h, 21h20, ven. sam. 23h40 — Les visiteurs 2: Les couloirs du temps ven. sam. dim. mar. 12h, 14h40, 18h20, 21h, ven. lun. 19h, 21h10, 18h20, 21h — LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Les boys ven. sam. dim. 13h10, 15h15, 17h20, lun. 19h, 21h45 — Pour le pire et pour le meilleur ven. sam. dim. 12h10 — Un sacré bon gars sam. dim. mar. 12h10 — The Newton Boys ven. sam. dim. 13h50, 16h10, 18h50, 21h05, ven. lun. 19h, 21h10 — CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The Newton Boys sam. dim. mar. 13h10, 16h, 19h, 21h55, ven. lun. 19h, 21h55 — U.S. Marshals 18h50, 21h45 — Pippi Longstocking sam. dim. mar. 13h20, 15h10, 17h — The Apostle sam. dim. mar. 12h50, 15h45, 18h40, 21h35, ven. lun. 19h, 21h40, 21h35 — The Big Lebowski sam. dim. mar. 13h10, 21h30, ven. lun. 19h, 21h30 — Twilight 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — Man in the Iron Mask sam. dim. mar. 12h40, 15h30, 18h30, 21h30 — Mr. Nice Guy sam. dim. mar. 13h, 15h10, 17h10, 20h10, 22h, ven. lun. 19h, 20h10, 22h — LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Titanic 12h30, 16h30, 20h30 — Grease 13h, 16h, 19h10, 21h50, sam. 23h30 — Man in the Iron Mask 12h40, 15h40, 18h40, 21h30, sam. 24h10 — Love & Death in Long Island 16h10, 19h05, 2

• CULTURE •

SPECTACLES

«Tout-nu, pas de bas»

Richard Desjardins termine une mini-tournée en France

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

«Je ne suis pas sûr que ça valait la peine de venir à soir.» C'est ainsi que Richard Desjardins a ouvert plusieurs spectacles de la tournée qu'il achève ces jours-ci en France. Dans une quinzaine de petites villes, le barde de Rouyn a parlé du Front «nazional», mais a surtout testé quelques-unes des chansons qui se retrouveront sur le disque intitulé *Boom Boom*, qui sortira à la mi-septembre au Québec, et un mois plus tard en France.

Sans nouvel album, seul avec un piano, avec peu de soutien, Desjardins n'a évidemment ni cassé des briques ni attiré les foules. La tournée modeste qu'il achève dans 16 salles, de 400 places en moyenne, lui a cependant permis de constater qu'il dispose en France d'un public réduit, mais néanmoins fidèle.

Chaque soir, Desjardins reconçoit le spectacle, changeant l'ordre des chansons, en ajoutant des plus connues à cause des demandes de la veille et modifiant les éclairages. Seul sur son piano, le poète se dit surpris «d'avoir joué dans des villes dont il ne connaissait même pas le nom», mais où on l'attendait.

«Il y a un vide, dit-il, de chanteurs à texte dans la chanson française.» Un vide de chanteurs qui se présentent, comme lui, seuls avec un piano. «Il y a une base de public et le reste est à bâtir. Je vais les chercher à tous les soirs.»

Sans nouveau disque, Desjardins ne pouvait espérer faire une grande salle parisienne. Il s'est donc contenté de centres culturels de province. Si son producteur (Gilbert Coullier) a contribué à la tournée, sa compagnie de disques (BMG) n'y a pas mis un sou. Pire, ses albums étaient souvent absents des rayons dans les villes où il était de passage.

L'an prochain, Desjardins compte bien prendre sa revanche. Après la sortie de *Boom Boom*, il chantera au Théâtre Dejazet, une salle parisienne de 700 places. On prévoit une tournée plus importante en 1999. L'album solo — qu'il achevait d'enregistrer trois heures avant son départ pour la France — contiendra de nombreuses ballades. *Boom Boom*, dit-il, «c'est à la fois le cœur et la bombe».

Pour connaître le succès en France, Richard Desjardins dit qu'il devrait s'y installer plusieurs mois. «Il n'y a pas de recette, il faut vivre ici, comme Charlebois ou Dufresne.» Ce qui n'est pas dans ses plans immédiats... bien qu'il soit récemment tombé amoureux de Toulouse.

En attendant, Desjardins consacra les prochains mois au film qu'il prépare avec Robert Monderie sur la déforestation, une coproduction Radio-Canada et Télé-Québec. Le titre est déjà trouvé: *L'Erreur boréale*. La télévision suisse romande enverra d'ailleurs une équipe sur les lieux du tournage.

Cela faisait trois ans que Richard Desjardins n'avait pas remis les pieds en France. Cette fois, dit-il, «je suis venu tout-nu, pas de bas».

EN BREF

i quitte Montréal

S'ils visionnent trente représentations, les actionnaires de *i*, parmi lesquels Luc Plamondon, ont décidé de retirer la comédie musicale de l'affiche du Théâtre Saint-Denis après 20 soirs à cause de la vente insuffisante de billets. C'est ce qu'a confirmé hier l'agente de Luc Plamondon, Madeleine Careau, ajoutant que 20 spectacles allaient maintenant être donnés en province. Pour cette première production du Théâtre musical du Québec, Luc Plamondon et ses associés comptaient sur un budget de 1,9 million, dont 400 000 \$ versés par la So-

ciété de développement des entreprises culturelles du Québec. L'auteur de *i*, Marc Drouin, est actuellement en vacances et Luc Plamondon, à Paris. Le compositeur François Dompierre ne se montre pas étonné de la tournure des événements. Les actionnaires — France Film, propriétaire du Saint-Denis, Sortie 22 de l'humoriste Patrick Huard et son manager François Flamand et les Editions Mondon de Luc Plamondon — se réunissent aujourd'hui pour faire les comptes. Le Théâtre musical du Québec vise la production de trois comédies musicales d'ici cinq ans.

MUSIQUE

Concert de protestations

Les concentrations ballet et musicale qui font la renommée de l'école secondaire Pierre-Laporte risquent de couper le ministère de l'Éducation.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Plutôt que d'attendre passivement le sort des concentrations ballet et musique de leur école, des dizaines d'étudiants, de parents et de professeurs de Pierre-Laporte ont organisé au pied levé une manifestation, hier. Ils voulaient ainsi exprimer leur colère de savoir ce régime éducatif particulier remis en question.

La directrice de l'école secondaire Pierre-Laporte, Suzanne Lassonde, dit avoir été mise au courant lundi que le ministère de l'Éducation menaçait de couper sa subvention de un million de dollars aux concentrations musique et ballet. «Le directeur général de la commission scolaire m'a demandé de bâtir un dossier pour défendre nos programmes. Nous avons aussi appris que la décision allait être prise jeudi [aujourd'hui].»

Mme Lassonde affirme pouvoir compter sur la commission scolaire Sainte-Croix, qui l'aurait assurée de son soutien.

Au total, c'est le sort de 380 élèves qui se retrouve entre les mains de la ministre de l'Éducation Pauline Marois. L'école Pierre-Laporte offre des programmes complets de musique et de danse: solfège, chant choral, littérature musicale, théorie pour les uns, ballet classique, danse moderne, danse de caractère, histoire de la danse, etc., pour les autres.

«Pourquoi s'attaquer aux concentrations ballet et musique de l'école Pierre-Laporte? Pour mettre tout le monde dans des polyvalents sans nom?», demande Josée Duranleau, la mère d'une élève.

«Pierre-Laporte est un exemple de réussite scolaire qui a réussi à merveille à intégrer une formation artistique à une formation scolaire. Cette école cadre parfaitement avec le discours de la ministre Marois. Pourquoi une telle contradiction entre la théorie et ses faits et gestes?», renchérit une autre mère, Suzanne Mendel. «Cette école, ce n'est pas seulement l'affaire d'Outremont, de Mont-Royal et de Saint-Laurent. Elle est ouverte à tout le Québec, avec pour philosophie que les pauvres, comme les riches, peuvent bénéficier d'une formation artistique.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La directrice de l'école secondaire Pierre-Laporte, Suzanne Lassonde, prétend que le ministère de l'Éducation l'a avertie lundi qu'elle menaçait de couper sa subvention de un million de dollars.

Pour le dépassement de soi

«Ne tuez pas Mozart», était-il écrit sur la pancarte que brandissait hier Annie Giasson, une étudiante de cinquième secondaire de l'option musique. «Ici, on nous apprend à travailler fort, à être exigeants avec nous-mêmes. L'atmosphère de travail est unique, parce que nous sommes animés par une passion commune.»

Au ministère de l'Éducation, la responsable des relations avec la presse, Rolande Hamel, a précisé qu'une rencontre est prévue aujourd'hui entre le sous-ministre adjoint responsable du dossier et le directeur général de la commission scolaire Sainte-Croix. «Il est certain que de nouvelles propositions seront faites pour éviter la fermeture des concentrations ballet et musique. Cette rencontre aura pour but de trouver une solution aux problèmes.»

Appelée à préciser à quel «problème» elle faisait allusion, Mme Hamel a souligné qu'il s'agissait d'une situation propre à l'école Pierre-Laporte, se refusant à émettre tout autre commentaire.

Le directeur général de la commission scolaire Sainte-Croix, Denis Boulanger, a lui aussi préféré la discrétion hier.

La concentration ballet à l'école Pierre-Laporte a été mise sur pied en 1975 par Ludmilla Chiriaeff dans le but de former de jeunes Québécois à cet art. La musique suivait en 1980.

Selon les dernières données compilées en 1995 par le ministère de l'Éducation, l'école Pierre-Laporte se classait au septième rang parmi les 107 écoles secondaires publiques de l'île de Montréal, avec un taux de réussite de 91 % aux examens du ministère.

CINÉMA

Découvertes au Goethe-Institut

MARTIN BILODEAU

Chaque année à Montréal, le Goethe-Institut annonce la venue du printemps avec sa série *Découvertes allemandes*, bouquet de sept films récents, pour la plupart inédits à Montréal, qui vient éclore début avril dans nos paysages incertains.

La série débute ce soir, à 20h, avec la présentation de l'excellent *In the Name of Innocence*, d'Andreas Klei- nert, sorte de polar psychologique dans lequel une remarquable Barbara Sukova (l'inimitable Rosa Luxembourg de Von Trotta) incarne une femme brisée, indignée par l'acquiescement du meurtrier de sa fille, indignation qu'elle partage avec le détective (Matthias Habish, de *A corps perdu*) chargé de l'enquête. Klei- nert soulève des questions éthiques et morales troublantes dans ce film intelligent et sobre, aux lignes classiques, habité de personnages riches et pleins de contradictions, qui dérivent presque à leur insu vers le pardon. *In the Name of Innocence* (en v.o. avec sous-titres anglais) sera également projeté demain soir, à 18h30.

Sept films récents, certains inédits à Montréal

Découvertes allemandes se poursuit jusqu'au 15 mai, à raison d'un film par semaine, invariablement projeté les jeudis (20h) et vendredis (18h30). Les autres titres sont: *Rossini* (9-10 avril), satire sociale d'Helmut Dietl, très bien accueillie en Allemagne; *Poussières d'amour* (16-17 avril), documentaire sur l'amour et la mort à l'opéra, tourné en français par l'amoureux du baroque Werner Schroeter; *Winter Sleepers* (23-24 avril), polar de montagnes de Tom Tykwer; *Le Poisson de Guesche* (30 avril-1^{er} mai), histoire étrange et véridique d'une empoisonneuse au XIX^e siècle racontée par la cinéaste Walburg von Waldenfels, qui sera d'ailleurs parmi nous pour l'occasion; *Winterflower* (7-8 mai), de Kadir Sözen, sur l'histoire bouleversante d'un immigrant turc, marié et père de famille, chassé d'Allemagne après un séjour de 17 ans; la série prend fin avec *Off Season* (14-15 mai), documentaire de Pepe Danquart sur les lendemains difficiles de la guerre en Bosnie. Détails: 499-0159.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR
Paul Cauchon

CHRISTIANE CHARETTE

Les invités: Renée Claude, le philosophe Charles Taylor et Michel Vastel et Jean Paré qui discutent de la trudeaumanie d'il y a 30 ans.

Radio-Canada, 10h30 et Télé-Québec 19h

EN LIGNE

La chanteuse canadienne Sarah McLachlan répond à ses fans, nombreux au Québec.

Musique Plus, 20h

ÉPOPÉE EN AMÉRIQUE

Cinquième épisode d'une série documentaire qui se regarde toujours très bien, et qui aborde ce soir les conflits anglo-français qui ont mené à la Conquête.

TV5, 20h

POINTS DE VUE

Un reportage en reprise, présenté par Pierre Bourgault, mais terriblement d'actualité: l'obsession des jeunes Américains de 12 à 16 ans qui veulent porter un revolver à l'école...

Télé-Québec, 21h

L'ÉCUYER

Invités: Milla Mulrony (que fait-elle maintenant?), le boxeur Stéphane Ouellet et Jean-René Dufort.

Radio-Canada, 21h

GROS PLAN

Une entrevue avec la toujours fascinante Fanny Ardant

TV5, 23h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN



LES NANAS

(4) Fr. 1984. Comédie satirique d'A. Lanoë avec Marie-France Pisier, Clémentine Célerié et Dominique Lavanant. Plaquée par son amant, une femme cherche réconfort auprès de ses amies.

TQS 14h30

LE POIDS DE LA PREUVE

(4) (Burden of Proof) É.-U. 1992. Drame judiciaire de M. Robe avec Hector Elizondo, Brian Dennehy et Mel Harris. Tout en cherchant à comprendre les causes du suicide de sa femme, un avocat s'occupe de la défense de son beau-frère qui est mêlé à des affaires illégales.

TQS 20h

LA CHAMADE

(4) Fr. 1968. Drame psychologique d'A. Cavalier avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli et Roger Van Hool. Une jeune femme quitte momentanément la vie de luxe que lui procure son amant pour l'amour d'un garçon de condition modeste.

Canal D 23h

LE PARRAIN - 2^E PARTIE

(2) (The Godfather - Part II) É.-U. 1974. Drame de meurtres de F.F. Coppola avec Al Pacino, Robert De Niro et Diane Keaton. L'ascension d'un Sicilien dans le monde américain du crime et la consolidation de son empire illégal par son fils.

TQS minuit

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (4)	Sur la piste / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir Impact (18:30)	Virginie	Un Gars, une fille	La Part des anges	L'Écuyer / Milla Mulrony, Stéphane Ouellet, Jean-René Dufort	Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Nouvelles du sport	Urgence (23:20)			
TVA	4 (5) 6 (6)	Claire Lamarque / La séduction, ça s'apprend (16:00)	Les Mordus / Annie Pelletier, Anthony Kavanagh	Le TVA	Piment fort / Serge Grenier, André Gauthier, Bruno Landry	La Fricassée sportive	Drôle de vidéo	Diva	Alys Robi (2/4)	Le TVA	Le Poing J / Raymond Cloutier, Michaël Rancourt, Marc Lavoine	TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)				
TQS	15 (17) 24 (30) 46	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Passé-Partout	Allô prof	La Maison de Quimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	En pleine nature	Points de vue	Exploration	Québec plein écran	Les Artisans du cinéma				
CABLE	2 (4) 16 (30) 35 (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / Marc Lavoine	La fin du monde est à 7 heures	Métier Policier	Cinéma / LE POIDS DE LA PREUVE (4) avec Hector Elizondo, Brian Dennehy (1/2)	Salle d'urgence	Le Grand Journal	Sports Plus					
	RD1	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Le Bunker de Cannes	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlant / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest				
	TV5	Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Tendances	Épopée en Amérique	Docteur Sylvestre	Journal belge	Gros Plan	Télécinéma			
	D	Force brute	Star Trek	Animalier / Les Tortues	Eurêkal j'ai tout faux	Rivalités / Bonnie and Clyde	Biographies / Marie-Antoinette	Star Trek	Cinéma / LA CHAMADE (4)	Allô docteur						
	V	La Vie en vrac	Combat... chefs	Croque la vie	Bébés	Cinéma / LE DROIT D'AIMER (5) avec Treat Williams, Kelly McGillis	Table ronde	L'Hôpital Chicago Hope	Allô docteur							
	MP	M. v. (12:00)	La Courbe	Les Bombes	Le Mix	Vidéo plus	Musique vidéo	Box-Office	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.							
	MX	MusiMax Collection (14:00)				Monkees	Midnight Sp.	Variété musicale Nostalgie	Country Max			Monkees	Midnight Sp.			
	CF	Schtroumpfs	Tom et Jerry	Razmoket	Chair de poule	Radio Enfer										
	TF	Ned... triton	Scooby Doo	Capitaine Star	Le Zinzin...	Bêtes à craquer	Fifi Brindacier	Sacré Dragons	Donkey Kong	Ren et Stimpy	Les Simpson	Y'en a marre	Arsène Lupin	Highlander	Les Simpson	Ren et Stimpy
	RDS	Golf / Classique Tradition - 1re ronde (16:00)	Golf Mag	Sports 30 Mag	Challenge de quilles	Basketball / Spurs - Heat									Sports 30 Mag	
	6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince	Newsweek	Adrienne Clarkson Presents	Nagano: Above and Beyond	The National / CBC News	The National Update	News/Cinéma						
	4	Oprah (16:00)	...Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	World Figure Skating Championships	ER	CTV News	Nightline					
	8 (13)	Mad About You	Seinfeld	Pulse	E.T.	Veronica's...										
	GBL	The Young and the Restless	Global News	Global Tonight	Fitst Nat. News	The Simpsons	Sabrina... Witch	Friends	Dharma & Greg	Seinfeld	Frasier	Traders	Sportsline	News		
	24	Country Mouse	Pingu / Arthur	Bus / Planet	Kratt's...	Stuff	Fragile Nature	Studio 2	Edge of Darkness	The Parent Connection	Studio 2					
	8	Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	World Figure Skating Championship	General Hospital 35th Anniversary Special	News	Nightline (23:35)						
	13	Montel... (16:00)	101 Dalmatians	M*A*S*H	The Simpsons	News	E.T.	Mad About You								
	22	Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Promised Land	Diagnosis Murder	48 Hours	News	Late Night (23:35)				
	3	Oprah (16:00)	News	Coach	News	Wheel of...	Jeopardy	Friends	Just Shoot Me	Seinfeld	Caroline in the City	ER				
	5	Home Improv.	Oprah			NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of...								
	10	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!		Frasier	Inside Edition									
	33	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego	NewsHour	Nightly Bus.	Talk of Vermont	This Old House	Hometime	Mystery / Inspector Morse (2/2)	The Bank Manager's Wife	Cinéma / THE NIGHT MY...				
	57	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour	Nature / Secret Garden	Nova	Scientific American Frontiers	Only Fools...	Charlie Rose				
	MM	VideoF. (12:00)	RapCity	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	VideoFlow	Madonna Live in Much	Pop-Up Video	MuchMegaHits	Beavis...				
	TSN	Golf / Sr. PGA Tour (16:00)	Off the Record	Sportsdesk	Off the Record	Blue Jays - Twins										

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

De J'ai Lu à Bouquins, on ne trouve pas que du Gallimard, à la Librairie Gallimard...
3700 boul. St-Laurent, tél : 499-2012
fax : 499-1535 www.gallimard-mtl.com

ARTS VISUELS

La noble maison

Les œuvres de la collection Simard étaient mises aux enchères hier soir, à Londres. Un journaliste britannique publie le résultat d'une enquête sur de nombreuses affaires scandaleuses de la maison d'encan la plus vieille et la plus célèbre du monde.



Stéphane Baillargeon
Le Devoir

Hier soir, à Londres, Sotheby's, la plus importante maison d'encan au monde, mettait en vente une collection de tableaux maritimes de l'armateur québécois Joseph Simard. Les dix-sept toiles étaient toutes de la main de l'artiste britannique Montague Dawson (1895-1973), souvent considéré comme le plus brillant peintre de la mer du XX^e siècle. Selon le bureau new-yorkais de la firme, les résultats en salle ne seront disponibles qu'à compter de ce matin.

Les Dawson québécois étaient inclus dans une grande vente entièrement consacrée à des œuvres maritimes. Quelques objets offerts étaient même reliés à la catastrophe du *Titanic*, dont on fêtera bientôt le 86^e anniversaire. Par exemple, une carte postale écrite à bord du paquebot le 11 avril 1912 par Ernest King, victime de la tragédie.

La passion de la mer de Joseph Simard (1889-1963) l'avait amené à collectionner l'artiste également adulé par Elizabeth II. L'armateur québécois, fondateur du chantier maritime de Sorel, se fournissait auprès de différentes galeries canadiennes, dont la Dominion de Montréal. Ses dix-sept toiles ont été mises en vente par ses fils Léon et Jean — un troisième, Arthur, est décédé le mois dernier.

Jusqu'à tout récemment, ces œuvres ornaient les bureaux de la compagnie de gestion Simcor, rue Stanley, à Montréal, une entreprise de la famille Simard. «Les enfants de Joseph sont assez âgés et ils n'avaient plus intérêt à conserver ces toiles», explique un employé de la compagnie qui préfère conserver l'anonymat. Il précise toutefois que c'est la branche torontoise de la maison d'encan qui a approché la famille Simard, il y a quelques mois, pour offrir de les mettre en vente. Il a été immédiatement entendu que le lot serait déplacé vers Londres où l'on planifiait cette journée maritime.

L'employé montréalais affirme aussi que Sotheby's s'est occupé de réaliser «toutes les démarches nécessaires» à l'exportation des œuvres. Hier et avant-hier, malgré plusieurs tentatives, il a été impossible de savoir si la Commission canadienne d'examen des exportations des biens culturels avait reçu une demande de permis d'exportation des œuvres à l'extérieur du pays.

Selon l'employé de la firme Simcor, Joseph Simard collectionnait des Dawson «depuis les années cinquante». Or, une loi fédérale de 1977 exige que les œuvres présentes au pays depuis 35 ans et plus obtiennent une licence d'exportation. Cette procédure permet ensuite de diffuser l'information auprès des établissements muséaux qui pourraient être intéressés par l'achat des œuvres en voie d'expatriation. Elle autorise aussi l'imposition d'un délai de six mois avant d'autoriser leur sortie, afin de permettre à d'éventuels acheteurs nationaux de se manifester. Mais tout cela demeure théorique pour l'instant, puisque Sotheby's de Toronto refuse de dévoiler des détails sur «le secret commercial» qui lie l'entreprise à son client.

Quoi qu'il en soit, les héritiers de l'armateur n'ont jamais songé à léguer les Dawson à un musée national. «Ce n'est pas un artiste canadien et les Simard ont déjà donné beaucoup aux musées canadiens», dit l'employé de Simcor inc. Joseph Simard a notamment légué une importante collection de gravures japonaises au Musée des beaux-arts de Montréal.

Des «affaires» à la pelle

Puisqu'il est question de Sotheby's, une suggestion de lecture de circonstance, comme ça en passant: *L'affaire Sotheby's. Enquête sur un scandale*, qui a été publié il y a quelques mois à peine par Belin. Il s'agit du résultat d'une grande enquête réalisée par le journaliste Peter Watson, de l'*Observer* et du *New York Times*, qui suit les activités de la noble maison depuis des décennies.

Watson a mis à jour de nombreuses pratiques scandaleuses, de l'exportation illégale de toiles de maîtres italiens vers le marché londonien à la vente d'antiquités provenant de pillage archéologique, du trucage des enchères à la falsification de certificats d'authenticité. La valeur totale des 1066 œuvres et objets mentionnés dans son livre et qui ont fait l'objet de malversation chez Sotheby's dépasse les 10 millions. À la suite de la publication, la firme a nié toutes les accusations mais a tout de même suspendu deux de ses directeurs.

Prix Duchamp-Villon

La bourse Duchamp-Villon 1998 offerte par le centre d'exposition Plein Sud est attribuée cette année à Christian Barré. La récompense de 3000 \$ assure à l'artiste qu'une exposition individuelle lui sera consacrée à Plein Sud l'an prochain.

Du nouveau au Salon

LE DEVOIR

Le Salon du livre de Montréal (SLM) a un nouveau président: après le départ de Marcel Couture, c'est désormais Eric Ghedin, depuis longtemps membre du conseil d'administration du SLM et figure très active dans le domaine du livre, qui prend la barre.

«Je suis persuadé que les salons du livre sont beaucoup plus que des immenses librairies et, d'ailleurs, s'ils n'étaient que ça, les gens n'y viendraient tout simplement pas», a expliqué Eric Ghedin, joint hier chez Somak-Silhouet-Tone, entreprises du secteur des produits de beauté dont il est le président. C'est d'ailleurs pour cela que nous essayons chaque année de trouver des événements pour intéresser la population.»

Eric Ghedin, qui se définit comme un passionné du livre, a participé à la fondation des éditions Libre Expression, au milieu des années 70; il y est toujours, à la vice-présidence. Il siège au conseil d'administration du SLM depuis 1983 et en occupe le poste de

vice-président depuis 1994. La connaissance des dossiers et sa plus que grande familiarité avec la façon de faire ne pourra qu'assurer une certaine continuité dans l'évolution du salon, assure M. Ghedin. «Nous continuerons à mettre beaucoup d'énergie et de réflexion sur des façons non rébarbatives, si je puis dire, de convaincre les gens d'être en contact avec le livre, comme des activités d'animation par exemple.»

Marcel Couture, qui quitte la présidence mais qui continuera de siéger au conseil à titre de président émérite, avait déjà annoncé l'an dernier qu'il en était à son dernier mandat. L'éditeur de la revue *Forces* aura occupé la présidence du Salon du livre de Montréal pendant huit années, période où il a notamment travaillé à la reconnaissance de l'événement hors des frontières du Québec (jumelage du SLM avec la Foire du livre de Brive par exemple). En novembre dernier, on saluait ses initiatives en le faisant officier de l'ordre des Arts et des Lettres de la République française.

THÉÂTRE

La saison des découvertes

Le Carrefour international de théâtre de Québec offre une programmation plus éclatée que jamais. Du 19 au 31 mai, plus d'une vingtaine de spectacles, dont dix de l'étranger, viendront faire la preuve de la vitalité du théâtre outre-atlantique. Un volet montréalais est également au programme.

MARIE LACHANCE

Québec — La quatrième édition du Carrefour international de théâtre (et très nettement la plus imposante) prend le pari d'offrir au public une programmation parsemée de quelques retrouvailles, mais avant tout axée sur les découvertes. Brigitte Haentjens et Marie Gignac, qui en sont les deux directrices artistiques, ont effectivement un peu mis au rancard un certain traditionnelisme afin d'ouvrir toutes grandes les portes de la douzaine de salles qui prennent part à l'événement, à de nouvelles voies théâtrales. Elles assurent par ailleurs qu'ici innovation ne rime en rien avec hermétisme, puisqu'elles y sont allées de choix du cœur.

Ce quatrième Carrefour, c'est donc 21 spectacles, dont la moitié nous arrivent de l'étranger et sont répartis en cinq séries: France, Shakespeare, création, famille et nouvelle garde. En tout, 101 représentations pour ces quinze jours (du 19 au 31 mai) que les organisateurs nous promettent être pure jouissance théâtrale. Par ailleurs, trois productions seront présentées à l'Usine C de Montréal, en mai: le *Hamlet* des lituaniens de LIFE (du 13 au 16 mai); *Speak Bitterness* du collectif britannique Forced Entertainment (du 20 au 23 mai); et *Le Cri du caméléon*, d'Anomalie Cirque Compagnie, de France (du 27 au 30 mai).

Des choses nouvelles outre-Atlantique

De fait, le programme est des plus alléchants, bien qu'on y compte moins de vedettes internationales que par le passé. Par exemple, pour la série France, à laquelle s'inscrivent quatre spectacles, alors qu'on entretient depuis des lustres une image figée du théâtre de nos ancêtres, où il nous apparaît engourdi sous le poids de la

tradition, voilà qu'on nous fait la démonstration qu'il se fait des choses nouvelles outre-Atlantique. *Quel est ce sexe qu'ont les anges?*, adaptation hilarante de la théorie (sérieuse!) du penseur Brisset selon laquelle l'homme serait descendant direct de la grenouille, en fournit la preuve. Même chose pour *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne*, mise en scène par Stanislas Nordey, que l'on qualifie de véritable tête d'affiche du renouveau des metteurs en scène en France, dont l'histoire entretient des parentés avec celles des Marie Laberge ou Michel Tremblay.

Dans la série Shakespeare, qui est en fait un doublé offert par deux des plus imposants metteurs en scène à l'échelle internationale, la très attendue *Tempête* de Robert Lepage, avec Paul Hébert en Prospéro et le *Hamlet* lituanien (surtitré en français) de Nekrosius, interprété par un chanteur punk, vedette en son pays.

Parmi les six productions que suggère la section plus hétérogène de la création, une équipe de Toronto nous donne à voir leur *Possible worlds*, sorte de suspense fantastico-scientifique à la *X-Files*, alors que deux des valeurs montantes en Angleterre, les metteurs en scène Lee Simpson et Julian Crouch, offrent *70 Hill Lane*, une histoire de «poltergeist» qui prend progressivement forme devant public, à grands coups de ruban adhésif. Dans la série famille, trois productions de l'étranger pour trois groupes d'âges distincts: *Pescetopococodrillo*, d'Italie, mettant en scène des animaux; *Miroir*, inspiré d'une toile de Chagall et *Des pas dans la nuit*, adaptée d'une nouvelle de Georges Simenon, toutes deux de la Belgique. Finalement, la série nouvelle garde, véritable tradition au Carrefour, présente cette année quatre créations alternatives de Québec et deux de Montréal, donnant ainsi la parole à de jeunes artistes n'ayant habituellement pas accès aux scènes majeures. Parmi celles-ci, *Eros* et *Thanatos*, du Théâtre des Moutons noirs, intégrant des images vidéo réalisées par Francis Leclerc, et *Les Enrobantes*, spectacle de marionnettes pour adultes dans lequel Freud souffre d'impuissance. Sachez enfin que cette programmation riche et fort prometteuse vous est plus que jamais accessible, puisque les prix des billets ont cette année subi une petite réduction.

Bien loin de l'épidermique

LA PEAU D'ÉLISA

De Carole Fréchette. Mise en scène: François Barbeau. Décor: Louise Campeau. Éclairages: Luc Prairie. Costumes: Anne Duceppe. Musique: Catherine Gadouas. Avec Michelle Rossignol et Gabriel Sabourin. Au Théâtre d'aujourd'hui jusqu'au 24 avril.

HERVÉ GUAY

Deuxième pièce de Carole Fréchette créée à Montréal en à peine un mois, *La Peau d'Elisa* est une pièce encore plus intimiste que *Les Quatre Morts de Marie*, qui a connu le succès que l'on sait. Elle n'est pas sans faire songer à *La Fleur à la bouche*, un lever de rideau de Pirandello, où le protagoniste s'adresse lui aussi au spectateur à partir d'un lieu public anonyme. Comme chez l'auteur italien, on retrouve dans cette courte pièce une ironie douce-amère, une fraîcheur, mêlée de désespoir, à même de traduire le drame de cette femme, soudainement assaillie par la peur de vieillir.

Tout en demi-teintes et en retenue, ce texte a curieusement reçu un traitement peu nuancé du metteur en scène, François Barbeau, de la décoratrice, Louise Campeau et des deux interprètes de la pièce, Michelle Rossignol et Gabriel Sabourin.

Ainsi, le spectacle s'ouvre sur une scénographie d'une lourdeur inattendue dans laquelle domine un rouge criard. La chose ressemble vaguement à un trou dans un mur. Par delà, une table et des chaises de café traînent ça et là. Il y a des colonnes et deux enfilades décorées de carreaux en miroir par où entrent et sortent les comédiens. Je le dis comme je le pense: dans le genre hideux, difficile de faire mieux.

Tenante du rôle d'Elisa, Michelle Rossignol évolue dans ce cadre peu invitant et raconte diverses histoires d'amour. On saura plus tard ce qui la motive. Et comme si elle ne faisait pas confiance au texte, la comédienne illustre tout d'une façon très volontaire. Loin de l'épidermique, ici, le moindre geste, la moindre inflexion sont placés en une succession précise et irréversible. Pourtant, à aucun instant on est véritablement ému. La chose finit par déranger, d'autant plus que le texte fait dire à plusieurs reprises à Elisa des répliques telles que: «*Les frissons, vous les avez sentis?*». À ses côtés, Gabriel Sabourin, qui interprète le jeune homme, n'est pas mieux dirigé. Son jeu a même de



Michelle Rossignol et Gabriel Sabourin

temps à autre quelque chose d'emphatique alors qu'une certaine désinvolture paraissait aller de soi.

Or, ce n'est pas parce que les deux acteurs ne sont pas appuyés par la musique. Au contraire, la mise en scène s'empresse de souligner par un thème chacune des histoires, tout comme les effets lumineux marqueront à leur tour les différents niveaux du récit. À tel point qu'on finit par avoir l'impression que le spectacle a été conçu à l'aide du petit manuel du parfait metteur en scène de série B.

Devant un texte comme celui-là, qui jette le spectateur dans un état de réverie avancé, on se prend à imaginer ce qu'une Elise Guibault ou une Sylvie Drapeau auraient pu tirer d'un

tel personnage, comme une actrice en rencontre peu dans une carrière. Même chose si *La Peau d'Elisa* était tombée entre les mains d'un metteur en scène inspiré. La preuve: même un travail littéral comme celui que nous sert François Barbeau ne parvient pas à empêcher la petite musique de Carole Fréchette de se faire entendre. J'invente d'ailleurs ceux que la lecture d'ouvrages dramatiques ne répugne pas à se procurer la pièce, que codérite Leméac et Actes Sud, ne serait-ce que pour en connaître la petite histoire. Celle-ci fait suite à la pièce et jette sur sa genèse une lumière bienvenue. De celle dont on aurait aimé que bénéficiât Elisa et ses amours, qu'elle les aient vécues ou pas.

EN BREF

Festival de la bédé

(Le Devoir) — En s'associant pour la première fois avec le Salon international de la bande dessinée d'Angoulême, le Festival international de la bande dessinée de Québec donne un grand coup! Et s'assure par ailleurs d'un succès de foule inégalé, avec Enki Bilal (*La Femme piège*) et Moe-bius (série *L'Incal*) comme invités d'honneur. En dehors des habituelles séances de dédicaces d'albums, l'édition de cette année brillera par ses nombreux kiosques, expositions et événements: des *Neuf vies du chat* (expo sur la présence des chats en bédé, de Fritz à Félix), aux ateliers d'écriture et de création offerts aux écoles, en passant par la présentation au Clap, en premier canadienne, du dernier film de Bilal, *Tykho Moon*. Du 16 au 19 avril, rendez-vous à la place Fleur de lys!

La culture ne demeure pas en reste

(Le Devoir) — Au lendemain du discours du budget, le critique libéral en matière de culture, Pierre-Etienne Laporte, a reçu agréablement la décision du ministre des Finances Bernard Landry d'accorder 49 millions à la culture sur une période de deux ans. «*Mais est-ce que c'est assez? Compte tenu des déficits importants auxquels font face les secteurs du livre et des arts de la scène, il y a lieu de se demander si ces sommes et ces mesures seront suffisantes*», a expliqué hier le député d'Outremont. Saluant l'initiative de Louise Beaudoin, notamment en ce qui a trait à la place accordée au livre à la fois dans le budget (25 millions en trois ans) et les mesures (politique de la lecture et du livre), M. Laporte a affirmé qu'il était «*réconfortant de constater que, malgré la période de rationnement dans laquelle on est, on a décidé de ne pas rationner la culture au point de l'étouffer*».

Pierre Turgeon en appel?

(Le Devoir) — L'écrivain et historien Pierre Turgeon devrait annoncer aujourd'hui qu'il ira en appel de la décision du juge Georges Audet de lui interdire non seulement la publication de l'ouvrage *PH. le magnifique* mais aussi la diffusion, sous quelque forme que ce soit, de certaines informations lui ayant été transmises en cours de recherche. Le magistrat de la Cour supérieure, qui a donné raison au p.d.g. de Rénoparc, Pierre Michaud, a rendu sa décision jeudi dernier, et M. Turgeon bénéficiait d'une dizaine de jours pour en appeler ou non. L'écrivain — dont les travaux de recherche et de rédaction sur la vie de Paul-Hervé Desrosiers se sont transformés en cauchemar juridique — devait prendre contact avec tous les organismes qui lui ont manifesté un certain soutien pour vérifier si le support ne pourrait pas se transformer en aide financière. Il devrait annoncer les résultats de son enquête ce matin.

Nouveau record

(AP) — Un stradivarius de 1727 a été vendu hier aux enchères à Londres pour 947 500 £, un nouveau record mondial. Selon la maison Christie's, l'acquéreur est un ancien violoniste et marchand, Haim Lazarov. Le violon, fabriqué en 1727, avait appartenu à l'originaire à Kreutzer, l'un des plus grands violonistes du moment. Beethoven lui avait dédié la sonate *Kreutzer*. Le stradivarius vendu hier était jusqu'à présent la propriété d'un Américain, qui avait déboursé 24 000 \$ US pour l'acquérir en 1958. Le dernier record pour un stradivarius, 902 000 £, remonte à 1990.

Neuf millions...

(AP) — *Titanic* continue d'assurer sa place dans l'histoire. La Recording Industry Association of America vient en effet de confirmer que l'album tiré du film du même nom s'était vendu à neuf millions d'exemplaires rien qu'aux États-Unis.

LA PEAU D'ÉLISA

de Carole Fréchette • mise en scène François Barbeau
avec Michelle Rossignol et Gabriel Sabourin

théâtre d'aujourd'hui

du 27 MARS au 24 AVRIL

RÉSERVATIONS 282-3900

3900 ST-DENIS, MONTRÉAL



«Un hymne à l'amour en petites notes tendres, sensuelles et touchantes»

Nathalie Pelletier
SRC-Bonjour chez vous

